

Montpellier

Notre Ville

N°269
MAI 2003

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Le nouvel hôtel de police vient d'ouvrir à Port Marianne



© Hugues Rubio

Insécurité dans les transports en commun :

TaM, la Ville de Montpellier et les syndicats réclament une police spécifique au ministre de l'intérieur
Page 7

La ligne 2 du tramway
Page 6

SVP Urgences Ecoles
Page 15

PORT MARIANNE - RICHTER

Construction d'une maison de l'Espagne, du Portugal et de l'Occitanie

La Maison de la Péninsule Ibérique et de l'Occitanie devrait ouvrir ses portes à Port Marianne en 2005. Ce mois-ci, alors que les consultations ont débuté avec les associations concernées, Bernard Fabre, adjoint au maire délégué aux Relations Internationales et Alfonso Tena, consul d'Espagne à Montpellier, tracent les perspectives de la Maison de l'Espagne, intégrée au programme de la Maison de la Péninsule Ibérique et de l'Occitanie.



Présentation de la Maison de la Péninsule Ibérique et de l'Occitanie, à la Maison des Relations Internationales, en présence de Rose-Marie Dauverchain, conseillère municipale, Alfonso Tena, consul d'Espagne à Montpellier, Bernard Fabre, adjoint délégué aux Relations Internationales et Georges Frêche.

M^r Bernard Fabre
Adjoint au maire délégué aux Relations Internationales
"Faire à Montpellier un grand lieu de rencontre autour des cultures ibériques"

Comment est né le projet de construction à Montpellier d'une Maison de la Péninsule Ibérique et de l'Occitanie ?

La naissance de ce projet procède du constat que des liens très forts existent entre la ville de Montpellier et les cultures occitane et ibérique. Cela paraît évident pour l'Occitanie, mais les relations entre Montpellier et la péninsule ibérique, et notamment avec l'Espagne, sont elles aussi très anciennes et très riches. Tout le monde ne le sait peut-être pas mais il ne faut pas oublier que Jacques I^{er} le Conquérant, roi d'Aragon, est né à Montpellier au début du XIII^e siècle. Au fil du temps, ces liens entre Montpellier et l'Espagne, et particulièrement avec la Catalogne toute proche, n'ont fait que s'intensifier. N'oublions pas, évidemment, l'importance de la communauté espagnole à Montpellier et dans l'agglomération ni le jumelage entre Montpellier et Barcelone qui ne cesse de se développer depuis sa création en 1963. Pour toutes ces raisons, il nous paraissait fondamental d'avoir à Montpellier un grand lieu de rencontre et de convivialité qui donne toute sa place à cette culture.

Que trouvera-t-on dans cette maison ?
Nous souhaitons que cette maison permette aux cultures espagnole et portugaise, qui constituent une véritable richesse, de trouver toute leur place dans

notre ville. Elle sera un lieu d'accueil pour les associations qui pourront ainsi développer leurs activités et nous souhaitons aussi que cette maison puisse accueillir un centre relevant de l'Institut Cervantès. On y trouvera aussi des salles de réunion et d'exposition... Tout cela est à l'étude à l'heure actuelle.

Justement, où en est le projet et quel est le calendrier ?

La Maison de la Péninsule Ibérique et de l'Occitanie devrait être terminée en 2005. A l'heure actuelle, les études commencent et nous poursuivons notre programme de rencontres avec les associations concernées. Les deux premières réunions organisées à la Maison des Relations Internationales ont en tout cas suscité beaucoup d'intérêt.

Alfonso Tena
Consul d'Espagne à Montpellier
"Montpellier, toujours plus proche de l'Espagne"

Alfonso Tena, le nouveau consul d'Espagne de Montpellier, se réjouit du projet de la Maison de la Péninsule Ibérique, qui permettra de développer les activités culturelles espagnoles.

Comment avez-vous accueilli le projet de la Maison de la Péninsule Ibérique ?

Cette entreprise est très généreuse. La communauté espagnole et le Consulat d'Espagne remercient la Ville pour cette aide au développement des activités des associations espagnoles.

L'idée a été présentée le 26 février dernier à la Maison des Relations Internationales. L'ouverture est prévue pour 2005. Il faut le temps de construire le bâtiment. La Mairie consulte actuellement toutes les associa-

tions concernées, afin de connaître leurs besoins spécifiques.

Le bâtiment sera construit à Port Marianne et aura un regard sur la rive du Lez.

Cet espace rassemblera les activités des associations des communautés portugaise, Occitane et Espagnole. Les 1000 m² prévus offriront un local administratif à chaque association et une grande salle polyvalente où pourront avoir lieu des expositions, des concerts, des conférences. Un espace commun est réservé pour les cours de langue et les différentes activités associatives.

Après Paris, Lyon, Bordeaux et Marseille, Montpellier pourrait être la prochaine ville à accueillir une antenne de l'Institut Cervantès (organisme jumeau de l'Alliance Française à l'étranger).

Grâce à ce lieu, nous espérons satisfaire les attentes des différents communautés concernées.

L'histoire de Montpellier semble être fortement marquée par l'Espagne...

En effet, Montpellier a fait partie du Royaume d'Aragon de 1204 à 1349. D'ailleurs, le roi Jacques I^{er} d'Aragon est né à Montpellier ! Au fil du temps, tous types de liens se sont tissés entre Montpellier et l'Espagne. La région Languedoc-Roussillon est frontalière avec l'Espagne et entretient de fortes relations avec la Catalogne. Différents projets, comme le TGV ou le transfert de l'eau du Rhône, visent à rapprocher toujours plus nos deux peuples. Et n'oublions pas qu'Antigone a été imaginé par un architecte espagnol.

Montpellier est jumelée avec Barcelone, la capitale de la Catalogne, depuis 1963.

Ce jumelage n'est pas que culturel ou touristique, mais également administratif, commercial et politique. Autour de la Méditerranée, il y a des problèmes concernant le tourisme ou l'environnement qui favorisent cette coopération.

Ce projet était-il attendu par la communauté espagnole montpelliéraine ?

Cette initiative répond exactement à ses attentes.

Montpellier a toujours témoigné une vraie sympathie envers les Espagnols.

L'Hérault compte entre 8000 et 10000 personnes de souche espagnole, dont près de 2000 vivent à Montpellier.

Elle est assurément plus proche de l'Espagne que du Nord de la France. Il y a une proximité d'esprit, de caractère. L'air, le climat, la lumière me rappellent aussi l'Espagne.

Associations : l'Espagne à Montpellier

Association Famille Emigrée en France

14, rue Albert Leenhardt
34000 Montpellier
Téléphone : 04 67 92 18 69
Descriptif : Pour une meilleure connaissance de la langue et de la culture espagnole.
Activités socio-culturelles.

Casa de España

3, rue Raoul - 34000 Montpellier
Téléphone : 04 67 58 83 08 ou 06 88 59 92 54
Descriptif : Promouvoir les liens culturels parmi la communauté espagnole. Groupe de danse sévillane.

Peña Flamenca Andaluza Hijos de Velez

3, rue Nissolle
34000 Montpellier
Téléphone : 04 67 06 95 36
Descriptif : Développer les relations culturelles et l'amitié franco-espagnole.

Don Quijote

FOL
40, rue du Fbg Saint-Jaumes
34000 Montpellier
Téléphone : 06 67 20 25 06
Descriptif : Promotion de la culture hispanique : cours, ciné-club, concerts.

Mosaïques Cultures Hispaniques

480, avenue du Major-Flandre
Quartier Latin Bât A1
34090 Montpellier
Téléphone : 04 67 61 13 50
Descriptif : Valorisation des expressions, cultures et civilisations des pays de langue espagnole. Assistance éducative, pédagogique et culturelle proposée aux enseignants.

Solera Flamenca

35, rue du Pont de Lavérune
Résidence François-Dezeuze
34070 Montpellier
Téléphone : 04 67 40 52 18
Descriptif : Regrouper les sympathisants de la culture hispanique, et andalouse. Favoriser les échanges culturels en organisant des rencontres, des débats et des animations et faire découvrir ces cultures.

Réinsertion et Espéranto

147 Avenue Paul Bringuier
Bât. 6 La Vigne de la Vierge
34080 Montpellier
Téléphone : 04 67 75 62 98
Fax : 04 67 92 75 44
Descriptif : La réinsertion par l'apprentissage de la langue internationale, des chômeurs, des bénéficiaires du RMI et des jeunes en difficulté.

Association Culturelle Flamenco

509, rue du Bugarel
La Turin Bât 12
34000 Montpellier
Téléphone : 04 67 07 95 54
Descriptif : spectacles, galas, cours de danse sévillane flamenco, classique espagnol dans deux Maisons pour tous : Marcel-Pagnol et Paul-Emile-Victor. Stages de chant et de danse. Couture : vêtements traditionnels, spectacles.

Conseil des Résidents espagnols

1, rue de la Vieille Citadelle
34 500 Béziers
Téléphone : 04 67 49 13 03
Descriptif : bals, atelier couture, cours d'espagnol, voyages en Espagne, repas, fêtes, rencontres franco-espagnoles, groupe culturel, danses sévillanes.

Ephéméride de mai

**“En avril ne te découvre pas d'un fil,
en mai fais ce qu'il te plaît”...
Le moment est venu d'égrener,
en quelques brèves, des informations importantes
concernant la ville, la cité.**

LES OPÉRATIONS NOUVELLES D'URBANISME DE GRAND CŒUR

Pour ceux qui ne connaîtraient pas encore la finalité du projet Grand Cœur, rappelons qu'il s'organise autour de l'Ecusson et de la première couronne.

Les opérations de réhabilitation menées à l'intérieur du projet Grand Cœur (qui concerne rappelons-le près d'un tiers de la population de Montpellier) prévoient une extension du secteur où le ravalement des façades sera obligatoire (le projet est en cours et débordera de l'Ecusson) et deux opérations nouvelles d'urbanisme :

a) le quartier nouveau Saint-Roch

Il sera situé sur l'emplacement actuel de la gare de marchandise et du terrain dit "Baurès". Les choses avancent bien. L'architecte en chef, Paul Chemetov, a été désigné officiellement. Il a déjà réalisé à Montpellier la Médiathèque Emile-Zola à Antigone. Le secteur comportera un parc qui portera le nom de René Dumont, un multiplexe, un parking de 2 000 places réalisé par une société filiale de la SNCF, des commerces, des bureaux, des logements, etc. Le projet sera présenté prochainement à la presse et aux habitants par Sophie Boniface-Pascal, adjointe au maire du quartier Montpellier Centre, dans le cadre du conseil de quartier présidé par Jean-Louis Gély.

Le secteur sauvegardé de l'Ecusson a vu son architecte en chef, Alexandre Melissinos, définitivement nommé par le ministre de la Culture, Jean-Jacques Aillagon.

b) Le secteur Saint-Charles/Hôpital Général

L'hôpital Saint-Charles a été vendu par le CHU à un promoteur privé qui réalise plusieurs centaines de logements de qualité. L'opération est déjà largement commercialisée et les travaux sont en cours. Quant à la partie de l'Hôpital général datant du 17^e siècle, l'acte de vente du CHU à l'Université devrait être signé courant mai. L'Université Montpellier III compte en effet y ouvrir une annexe de l'Université Paul-Valéry, d'une surface de 1500 m², pour accueillir d'ici 2006 près de 5000 étudiants. Cette université donnera sur la place Albert-1^{er} totalement piétonne, qui sera terminée au deuxième semestre 2003.

Rappelons que le Conseil municipal a récemment porté de 1 à 2 le plafond légal de densité à Montpellier. Ce qui permettra dans la zone Grand Cœur de construire d'ici 2008, environ 1200 logements neufs supplémentaires et 400 logements construits par ACM et d'autres sociétés.

De nouveaux espaces verts vont également être aménagés dans Grand Cœur : le Jardin de la Reine (tout près du Peyrou), le square de l'Intendance du Languedoc (rue d'Aigrefeuille), le parc de l'Hôtel Montcalm (donnant sur la rue de la République), ouvriront courant 2003 / 2004.

L'annexe de la Maison des Relations Internationales, située boulevard Louis-Blanc sera inaugurée avant l'été 2003.

Enfin, un protocole vient d'être signé entre la ville et l'association Les Maisons de Candolle, pour l'organisation de la circulation et assurer la piétonisation du quadrilatère St-Roch, Université et boulevards Louis-Blanc et Henri IV, dans le courant de cette année

TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE LA VILLE DE MONTPELLIER

Ce dossier a demandé quinze années d'efforts. Il vient de déboucher. On trouvera un dossier complet dans "Harmonie" le Journal de la Communauté d'Agglomération.

Résumons ici l'essentiel. Quantitativement, la nouvelle station permettra de doubler la capacité d'épuration des eaux, portant l'équivalent habitants, de 250.000 actuellement à 500.000 dès 2004. Qualitativement, le taux d'épuration sera porté de 60 % à 95 %. La nouvelle station sera terminée à l'automne 2004 et entrera en service avec un émissaire en mer au-delà de Palavas, à 11 km au large par 30 m de profondeur.

Les eaux de la Cèreirende ne se jetteront plus dans le Lez. La rivière de Montpellier retrouvera ainsi la qualité de ses eaux de baignade, lorsque dans la première moitié du 20^e siècle, avant la deuxième guerre mondiale, on nageait paisiblement près du Moulin de Salicate.

Quand aux étangs littoraux, le Grec, Dame Blanche, le Prévost, L'Arnel, c'est une véritable opération de sauvetage qui aura été menée en leur faveur. La qualité des eaux y sera excellente, pour les pêcheurs d'anguilles et autres poissons.

Sans parler des plages, fréquentées par tous les Montpelliérains : Palavas, Camon, la Grande-Motte, entre le débouché du Lez et le Vidourle, chacun pourra être assuré de trouver une eau de baignade digne du plus beau des "drapeaux bleus".

LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Demeter est un secteur en pleine réorganisation. Après le vote des 38 communes - 35 s'étant prononcées pour -, la Communauté d'Agglomération aura la responsabilité de la collecte des ordures ménagères dans les 38 communes à compter du 1^{er} janvier 2004. L'agglomération va couper son territoire en deux : un appel d'offre européen sera lancé avant l'été 2003 pour désigner avant la fin de l'année les sociétés qui collecteront les ordures de l'agglomération en 2004. Les régies municipales ou intercommunales existantes seront conservées. Et c'est l'agglomération qui, en 2004, percevra la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), en lieu et place des communes.

Venons en aux procédés : dans un souci de santé publique, principe de précaution oblige, la Vil-



le de Montpellier est la seule des grandes villes françaises qui a refusé une usine d'incinération et ses risques de dioxines, risques qui font encore l'objet de vives polémiques au plan scientifique. Le procédé retenu par la commission, présidée par Nicole Moschetti-Stamm, fabrique du méthane et du compost. Ce procédé, peu utilisé en France, l'est plus fréquemment en Allemagne et en Espagne, où il existe une usine à Barcelone que les conseillers d'agglomération ont visitée fin 2002.

Cette nouvelle usine ouvrira sur Montpellier à Garosud en 2006-2007. Dans la phase intermédiaire 2003-2007, les déchets de l'agglomération, sauf ceux qui vont à Lunel-Viel (22 communes sur 38), continueront à aller aux Jardins de Maguelone ; l'agglomération se préoccupe donc de trouver un nouveau CSDU (centre de stockage de déchets ultimes).

Au sortir de la nouvelle usine, les déchets inertes et sans danger pour la sécurité publique, ne représenteront plus qu'un tiers du tonnage de ce qui est entreposé actuellement au Thôt. Le bureau d'études de l'agglomération ANTEA, filiale du BRGM (ministère de l'Industrie), qui, dans une première phase avait cherché un terrain de 45 hectares, s'est d'ailleurs limité pour cette raison à 15 ou 20 hectares. Sur les 30 sites de cette deuxième vague, 29 ont été rejetés en fonction des critères retenus. Un seul site : la "Carrière de Cavinous", présente tous les critères nécessaires. C'est pourquoi le conseil d'agglomération du 18 avril a décidé de demander au bureau d'études ANTEA d'approfondir l'étude de ce site en vue de déterminer les impacts éventuels d'un CSDU sur l'environnement. Bien entendu, rien n'est décidé et la décision ultime n'interviendra que dans un an environ.

Dans l'année qui vient, réunions et informations permettront à tous ceux qui s'intéressent à ces questions de se faire une idée précise du projet et de son absence totale de nocivité. Qui plus est, l'accès direct au site supprimera les nuisances du trafic routier.

Malgré quelques combats d'arrière garde, il semble que l'on approche du but, mais il reste encore un à trois ans d'efforts.

Georges Frêche
Maire de Montpellier

MONTPELLIER en images



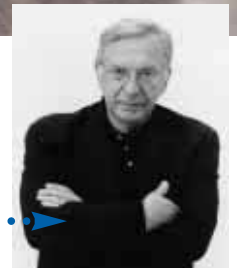
Près de 2 000 personnes ont participé, du 24 au 28 mars au Corum, au 47^e congrès de la CGT.

Le 24 mars, jour d'ouverture du congrès, a été marqué par l'inauguration de la place Henri-Krasucki, en présence de sa fille et de son épouse aux côtés, sur notre photo, du maire et de Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT. Le 26 mars, une réception en l'honneur des participants au congrès de la CGT a été organisée à la mairie, réception au cours de laquelle Bernard Thibault a été fait citoyen d'honneur de la ville de Montpellier.



© Marthe Lemelle

L'Orchestre National et l'Opéra National de Montpellier ont reçu le prix Michel-Garcin (Orphée d'Or de la meilleure initiative discographique de l'année) pour l'enregistrement de "Marion Delorme", opéra d'Amicare Ponchielli. Ce prix a été remis le 8 avril à René Koering, surintendant de la musique à Montpellier, par l'Académie du disque lyrique.



Toute la place de la Comédie a vibré pour le Montpellier Handball, le 6 avril, à l'occasion de la retransmission sur écran géant de la demi finale retour de la Coupe d'Europe qui se jouait au palais des sports René-Bougnol, superbement remportée 29 à 23 contre l'équipe slovène de Ljubjana.



Son Excellence Zamai Haquani, Ambassadeur d'Afghanistan en France a donné le 7 avril à la Maison des Relations Internationales, aux côtés de M^e Bernard Fabre, une conférence sur le thème "L'Afghanistan après le 11 septembre 2001" au cours de laquelle il a présenté la

- situation de son pays après les événements, de la guerre des Moudjahidins contre l'Union Soviétique à celle engagée par les Etats Unis et une coalition occidentale à l'automne 2001,
- en passant par la guerre civile au cours des années 1990.



Une réception a été organisée au domaine de Grammont, le 12 avril, pour célébrer, en présence du Consul Général de Madagascar, le 10^e anniversaire de l'association Amitié Franco-Malgache présidée par Mme Parine Liakataly. Les représentants de la communauté Malgache montpelliéraine ont été reçus par M^e Bernard Fabre, adjoint au maire délégué aux Relations Internationales



Le Secours Populaire Français lance la "Campagne Vacances" 2003

La "Campagne Vacances" 2003 du Secours Populaire Français permet chaque été à des dizaines d'enfants et de familles de ne pas être des "oubliés" des vacances.

Né en 1945, le Secours Populaire Français est un mouvement qui rassemble des personnes d'opinions, de conditions et d'origines diverses qui souhaitent faire vivre la solidarité.

Dans l'esprit de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, il se propose de soutenir sur les plans matériel, sanitaire, médical, moral et juridique les personnes et les familles victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement et des conflits armés.

La "Campagne Vacances" 2003 qui vient de démarrer et qui va durer, comme chaque année, du mois de mai jusqu'au mois d'août, a pour objectif d'organiser des départs en vacances pour des enfants et des familles, selon les cas, en colonies de vacances, en séjours familiaux, en familles d'accueil... Ainsi, chaque été grâce à cette campagne, au cours des mois de juillet et d'août, plusieurs dizaines d'enfants du département de l'Hérault sont reçus dans des familles d'accueil bénévoles, alors que 150 autres enfants peuvent partir en colonies de vacances.

Des familles peuvent aussi bénéficier de l'action du Secours Populaire grâce à différents types de séjours organisés pour elles: séjours en gîtes pour des familles non autonomes, séjours en partenariat avec la CAF pour des familles autonomes, vacances dans des caravanes installées dans des campings municipaux, bourse solidarité vacances pour permettre à des familles de partir dans des centres de vacances...



Chaque été, grâce au Secours Populaire Français, des dizaines d'enfants Héraultais peuvent partir en vacances.

Pour les jeunes âgés de 18 à 25 ans, le Secours Populaire propose son aide au montage des projets de vacances et fournit, selon les besoins une aide logistique, prête du matériel...

Bien sûr, pendant la "Campagne Vacances" comme pendant tout le reste de l'année, le Secours Populaire Français propose son aide dans tous les domaines qui constituent son action au quotidien: accompagnement social, conseil et accompagnement en économie sociale et familiale, alphabétisation, soutien scolaire, soutien alimentaire ou vestimentaire...

Secours Populaire Français Comité de Montpellier

Siège

22, boulevard Vicussens.
Tél. : 04 67 42 30 92

Friperie

7, rue du Pont de Lattes. Tél. : 04 67 65 83 51

Permanences d'accueil et de solidarité

La Paillade

140, rue de Cambridge. Tél. : 04 67 75 70 57

La Pompignane

119, avenue Saint-André-de-Novigens.

Tél. : 04 67 72 66 46

Paul Valéry

111, rue Camille-Desmoulins, esc. 38.

Tél. : 04 67 69 58 41



L'ensemble Vocal de Montpellier

L'Ensemble Vocal de Montpellier en concert au profit de l'association Aide et Action

L'ensemble Vocal de Montpellier fête ses trente ans en apportant son soutien à Aide et Action.

Depuis 20 ans, l'association Aide et Action (anciennement Ecoliers du Monde) défend le droit fondamental de l'éducation pour tous. Reconnue d'utilité publique, apolitique et non gouvernementale, elle est guidée par deux fondements éthiques majeurs: le respect et la concertation des populations, la rigueur et la transparence financière.

L'association encourage, dans les pays les plus pauvres, la scolarisation de tous les enfants, notamment les plus défavorisés. Chaque projet est mis en œuvre par des équipes d'Aide et Action recrutées dans les pays d'intervention ou par des partenaires locaux. C'est avec le soutien de tous les acteurs de l'éducation (Etats, enseignants,

communautés villageoises, parents d'élèves, ONG locales...) que l'association identifie les besoins éducatifs et met en place des actions adaptées au contexte local. En impliquant et en responsabilisant chaque acteur, l'association garantit ainsi la pertinence et la pérennité des projets éducatifs et favorise l'autonomie des communautés dans le respect de leur culture.

Grâce aux fonds collectés, l'association favorise l'accès à l'école en levant les freins à l'éducation (travaux domestiques et champêtres, revenu familial insuffisant, garde des tout-petits par les filles...) et améliore les conditions de scolarisation en optimisant la qualité de l'enseignement, en formant les instituteurs, en soutenant les constructions

et l'équipement d'écoles, etc.

C'est justement pour financer la construction et l'équipement d'une école à Mangakoko (Madagascar) qu'Ecoliers du Monde organise le 21 mai à l'Opéra Berlioz un concert qui réunira l'Ensemble Vocal de Montpellier, qui fête ses trente ans d'existence, les Sacqueboutiers de Toulouse et l'Ensemble Baroque de Nice qui présenteront, sous la direction de Jean Gouzes, les Vêpres de la Vierge, de Claudio Monteverdi (1567-1643). Une œuvre qui exprime de façon géniale l'ensemble des connaissances musicales de cette époque et qui représente une ouverture décisive sur l'évolution ultérieure des styles musicaux.

Le 21 mai à 21 heures à l'Opéra Berlioz

ET DIEU CRÉA LA RUE

"Et Dieu créa la rue", spectacle de la Compagnie Internationale Aligator, met en scène et en fête l'historique du théâtre de rue, ce théâtre singulier qui se joue sous le soleil, la pluie ou les étoiles. Une grande fresque vivante, des origines à nos jours, à découvrir les 16 et 17 mai à 21h30, sur l'esplanade Charles de Gaulle.

LA CLASSE SCIENCE, UNE PREMIÈRE À MONTPELLIER

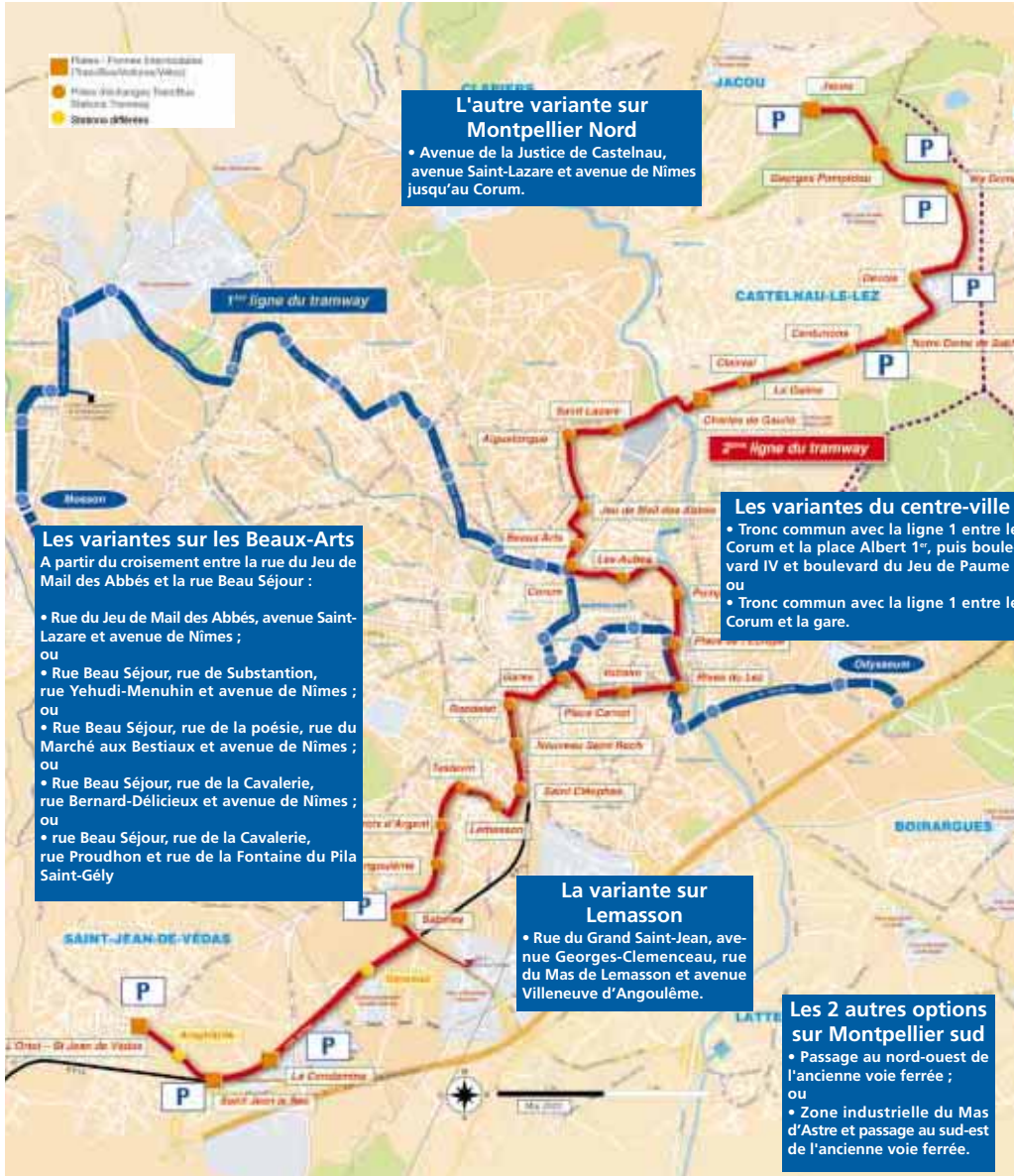
Le CNRS est engagé depuis de nombreuses années dans une politique d'ouverture très active en direction des jeunes et des enseignants, politique qui connaît de très nombreux développements à Montpellier grâce au partenariat fort qui existe entre le CNRS et le Rectorat. Du 14 au 18 avril, une formule tout à fait nouvelle de "classe science" a été expérimentée avec succès par la Délégation régionale du CNRS à Montpellier. A l'image des "classes de mer" ou des "classes vertes", des élèves de 5^e du collège des Garrigues ont été accueillis durant une semaine dans un environnement scientifique pour une découverte du monde de la recherche.

APPELLATION COTEAUX DU LANGUEDOC - GRÈS DE MONTPELLIER

Par décret en date du 11 mars 2003 publié au Journal Officiel du 18 mars, les vigneron producteurs des Coteaux du Languedoc dans le terroir Grès de Montpellier pourront désormais intégrer la mention Grès de Montpellier au sein de l'appellation.

A partir du millésime 2002 (ce décret s'applique rétroactivement aux vendanges 2002), les vigneron de la zone climatique concernée pourront produire des "Coteaux du Languedoc" Grès de Montpellier, uniquement pour les vins rouges. Pour l'heure, cette disposition ne concerne pas encore les vins blancs et rosés qui continueront à être étiquetés sous l'appellation régionale Coteaux du Languedoc. 3 200 hectares de vignes sur 46 communes, 115 caves particulières et coopératives représentant au total 450 vigneron sont concernées par cette nouvelle appellation.

Voici l'itinéraire préférentiel de la 2^e ligne de tramway voté par le Conseil d'agglomération (pour la D.U.P.)



Ce tracé de la 2^e ligne n'est pas encore définitif. La concertation va continuer pendant la phase d'enquête publique, jusqu'à l'obtention de la déclaration d'utilité publique.

La 2^e ligne de tramway desservira sur 19 km, suivant un axe Nord-Ouest, Sud-Est, les communes de Jacou, Le Crès, Castelnaud-le-Lez, Montpellier et Saint-Jean-de-Védas. Elle permettra des trajets plus directs et des correspondances avec la ligne 1 qui relie Odysseum à la Mosson. Deux ans ont permis aux habitants de s'informer et de formuler des observations et propositions. L'itinéraire préférentiel a été voté par le Conseil d'agglomération le 26 septembre 2001 et le bilan de concertation préalable a été approuvé le 18 septembre 2002. La concertation se poursuit donc avec la phase d'enquête publique.

Ligne 1 : fréquentation record le 18 mars avec 100420 voyageurs !

Depuis son lancement en juillet 2000, les prévisions de fréquentation de la ligne 1 de tramway, estimées à 75 000 voyageurs par jour sont maintenant largement dépassées : en période pleine, ce sont plus de 90 000 voyageurs qui l'utilisent quotidiennement. Ponctuellement même, des chiffres records de fréquentation sont observés, comme le 18 mars dernier par exemple, où furent comptabilisés 100 420 voyageurs. Conséquence concrète de ce succès, le programme d'allongement à 40 m (au lieu de 30 m) des trente rames de tramway a du être avancé. Cela permet maintenant d'accueillir plus de 100 voyageurs supplémentaires par rame.

2^e ligne : où s'informer ?

Vous trouverez une présentation de la 2^e ligne et un registre permettant d'y mentionner vos observations éventuelles à l'Espace tramway de TaM, situé dans l'aile droite de l'Opéra Comédie. Ouverture du lundi au samedi de 14h à 19h. Tél. : 04 67 66 15 90. Site Internet : www.tam-way.com.



Descriptif du tracé préférentiel

- **Entre Jacou et Castelnaud-le-Lez :** Depuis les terminus à proximité du groupe scolaire de Jacou, la ligne dessert le lycée Poinpidou et le collège du Crès et aboutit à l'Aube Rouge.
- **Sur Castelnaud-le-Lez :** Le passage s'effectue par la RN 113 qui deviendra voie communale.
- **Entre Castelnaud-le-Lez et la Place du 11 novembre :** Le tramway emprunte l'avenue de la Justice de Castelnaud et la rue de Montasinos pour permettre une desserte des grands ensembles de l'Aiguelongue.
- **Dans le quartier des Beaux-Arts :** Passage par la rue Beau Séjour et la rue Substantion jusqu'au Corum, pour une correspondance quai à quai avec la 1^{re} ligne de tramway.

- **Dans le centre historique :** Un contournement par l'Est est envisagé pour desservir les résidences des Aubes, du Parc à Ballons, de la Pompignane (passerelle construite sur le Lez), ainsi que les secteurs sud d'Antigone, du boulevard de Strasbourg et du quartier du grand Saint-François. Ce tracé a l'avantage de maintenir la circulation automobile sur l'avenue Jean-Mermoz et de permettre de rejoindre les bords du Lez en empruntant la rue Poséidon, la rue du Comité de Melgueil (Hôtel de police) et le boulevard de Strasbourg. L'itinéraire rejoint ensuite la gare par la rue du Pont de Lattes et la rue Jules-Ferry (correspondance avec la 1^{re} ligne à la gare) et aboutit au final dans l'emprise de la future opération du nouveau Saint-Roch.

- **Entre la gare et le Mas Drevoan :** L'itinéraire par l'avenue de Maurin offre la possibilité d'une parfaite intégration dans le projet de création du futur quartier Nouveau Saint-Roch, en relation directe avec la gare et également une bonne desserte du quartier Clemenceau (accès au lycée). Le tracé par le boulevard Pedro de Luna jusqu'à l'avenue Villeneuve d'Angoulême passe au cœur du quartier le plus peuplé de la ville.
- **Entre Montpellier et Saint-Jean-de-Védas :** Utilisation de la voie ferrée entre l'avenue du Colonel Pavelet et l'avenue de Librilla à Saint-Jean-de-Védas, pour un terminus à proximité du centre de Saint-Jean-de-Védas.

Sécurité dans les transports publics : les élus, la direction, les usagers et le personnel de TaM réclament une brigade spécifique de la police nationale

Le Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier a écrit au ministre de l'Intérieur

"Depuis, l'été dernier les incidents et agressions contre des véhicules et des membres du personnel de notre réseau de transport public se sont brutalement multipliés.

En octobre 2002, à la suite de trois agressions consécutives en 24 heures, le personnel de TaM a arrêté totalement le réseau sans préavis.

En novembre dernier, le personnel de l'agence commerciale installée au centre du quartier de la Paillade a fait l'objet d'incidents, de menaces et de plusieurs tentatives d'effraction. Un gardien de sécurité mis en place pour protéger les lieux a lui-même été agressé et s'est retrouvé à l'hôpital. Le personnel a demandé la fermeture de cette agence mise en place à quelques mètres du commissariat de police dans le cadre de la Politique de la Ville. J'estime qu'une telle fermeture constituerait un véritable abandon vis-à-vis de ce quartier.

Mercredi 2 avril, à la station Saint-Paul, une pierre de la taille d'un ballon de plus de 2 kilos a été jetée sur une rame de tramway, traversant le pare-brise et la vitre de la loge du conducteur. Ces actes qui mettent en danger la vie des passagers et du personnel ont créé un sentiment d'angoisse au sein du personnel de TaM qui a d'ailleurs arrêté totalement le réseau sans préavis à plusieurs reprises.

La solution serait de créer une brigade des transports, à l'instar de ce qui existe à Paris et dans d'autres capitales de région.

Cela permettrait de répondre au légitime besoin de sécurité du personnel et des usagers des transports de l'agglomération de Montpellier, réseau dont la clientèle est en très forte augmentation à la suite du lancement de notre première ligne de tramway".

Marc Le Tourneur, directeur de TaM

"Il faut mettre en place une police spécifique pour les bus et le tram. C'est un dispositif qui a prouvé son efficacité dans d'autres villes"

"Actuellement on a une augmentation forte du nombre d'incidents et ils sont plutôt plus violents. Mais je constate que ce n'est pas le cas des autres réseaux que je connais bien : Nantes, Grenoble, Strasbourg, Orléans, etc. Il y a un cas montpellierain qui rejoint d'ailleurs les statistiques de l'insécurité croissante sur la ville en général.

La différence, c'est que les autres réseaux disposent d'une unité spécialisée de la police qui ne s'occupe que du transport. A Strasbourg que je connais bien, on a constaté une baisse forte des incidents sur réseau le jour où la brigade a augmenté de 15 à 25 personnes. Une présence policière, c'est sûr, permet de calmer les choses, d'intervenir et de désamorcer des situations qui risquent de devenir violentes.

Mais ne me faites pas dire que nos policiers à Montpellier sont moins bons qu'ailleurs. A Montpellier on a de bons rapports avec la police, cela se passe bien, ils nous aident beaucoup et font bien leur boulot. Mais ils ont un problème d'effectifs. S'il y avait une unité spécialisée, ce ne serait pas du luxe !"

Bernard Gotis, délégué syndical CGT TaM

"Le problème de fond réside dans la volonté ou non du gouvernement de voir l'insécurité bannie du quotidien d'un trop grand nombre de citoyens."

Depuis de nombreuses années la CGT a toujours été partie prenante dans le combat des salariés contre la violence.

Nous avons, à maintes reprises, été obligés d'interrompre notre travail de façon épidémique ou de façon concertée avec l'ensemble du personnel. Ces divers débrayages nous ont permis de mettre en place, avec la direction de TaM de nombreux moyens permettant de juguler quelque peu la violence, même si ceux-ci se trouvent encore aujourd'hui à nos yeux encore insuffisants. Aujourd'hui cette violence change, se transforme, s'adapte à nos nouveaux moyens de déplacement et les moyens que peut mettre en place l'entreprise se retrouvent à nouveau limités par rapport à l'environnement. Nous restons persuadés que le problème de fond réside dans la volonté ou non du gouvernement de voir l'insécurité bannie du quotidien d'un trop grand nombre de citoyens".

Les mesures prises par TaM pour améliorer la sécurité dans les transports publics

CAMÉRAS VIDÉO

Aujourd'hui, TaM a équipé pratiquement tous les véhicules d'une caméra vidéo surveillant la montée des passagers dans le bus et permettant, en cas d'incident, de pouvoir retrouver le coupable. La majorité des incidents impliquant des personnes qui s'en prennent aux conducteurs ont été résolus par cette voie là, en liaison bien sûr avec la police. C'est une méthode qui dans 80% des cas permet de trouver le coupable, de l'arrêter et de le punir.

TaM va compléter le système en installant une deuxième caméra à l'intérieur du véhicule qui sera dirigée vers l'arrière. Dans les 6 mois à venir tous les bus seront ainsi équipés.

Les rames de tramway sont quant à elles déjà équipées de plusieurs caméras qui surveillent toutes les parties du tramway, et donc tous les passagers.

UNE ÉQUIPE D'INTERVENTION DE 24 PERSONNES PRÊTES À PORTER SECOURS EN CAS D'INCIDENT

TaM dispose d'une équipe d'intervention composée de 24 personnes qui travaillent à plein temps sur le réseau. On les appelle les "adaïrs". Ce sont des conducteurs sélectionnés à la fois pour leur maîtrise des événements et la qualité de leur relation à l'autre. Un peu comme des réservistes, ils sont détachés pendant une période limitée pour ce rôle de surveillance et reviennent à la conduite ensuite. Ils travaillent en équipe et patrouillent le long du réseau en voiture ou dans les bus et le tram. Ils interviennent à la demande, soit des conducteurs, soit du PC. Un exemple : une bande de jeunes monte dans son bus et ne veut pas payer. Le conducteur parlemente, et si les choses ne tournent pas bien, il fait appel aux adaïrs. Si le problème est plus grave, le chauffeur peut appuyer sur un bouton de détresse. Cette manœuvre le met en contact avec le PC qui peut voir les images sur écran, dépêcher tout de suite une équipe et prévenir simultanément la police.

SIX AGENTS DE PRÉVENTION

En terme de prévention, une équipe de 6 personnes intervient dans les écoles, les quartiers, pour donner en quelque sorte des cours d'instruction civique autour du métier de conducteur, de la façon de se comporter dans le véhicule. Cette prévention s'adresse essentiellement aux jeunes et très jeunes.

Les 24 contrôleurs, même si leur mission première est de faire payer, jouent également un rôle au niveau de la sécurité.

AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ

Faisant suite aux agressions récentes, TaM et la Ville vont continuer à améliorer la sécurité des environnements du tram, en particulier pour éviter les jets de projectiles. Ce ne sont pas forcément des choses spectaculaires : couper un buisson, mettre un lampadaire de plus, faire en sorte qu'il n'y ait pas de tas de cailloux à proximité du tramway.

ANTIGONE DE L'ARTISANAT

Ce rendez-vous du mois de mai très attendu aura lieu cette année du vendredi 23 au dimanche 25 mai de 9h30 à 20h, sur les places du Nombre d'Or et du Millénaire à Antigone. 140 exposants seront présents : peintres, céramistes, potiers, verriers, ferronniers d'art, créateurs de vêtements, de bijoux, etc.

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Les Maisons pour tous organisent, en partenariat avec le Comité féminin pour le dépistage des cancers du sein, des réunions d'information et de débats. Prochains rendez-vous : le 13 mai à 15h à la Maison pour tous Georges-Brassens et le 10 juin à 15h à la Maison pour tous Michel-Colucci. Renseignements au Comité féminin pour le dépistage des cancers du sein : 04 67 61 00 88.

MARATHON PHOTOGRAPHIQUE

L'association Les photogènes proposent un marathon photographique de 24h thématiques à Montpellier, les 7 et 8 juin, de midi à midi. Il s'agit d'un concours de photographies. Le principe : chaque participant dispose de 24 heures pour réaliser 24 photographies sur 24 thèmes donnés. Une seule photographie est autorisée par thème et leur ordre doit être respecté. Les thèmes sont diffusés 4 par 4, toutes les 4 heures. Le photographe doit ainsi impérativement se rendre au rendez-vous qui lui sera fixé, afin de continuer l'aventure. Inscriptions les 16 et 17 mai. Renseignements : 06 62 88 44 07, de 14h à 17h. Internet : lesphotogenes@hotmail.com.

TÉLÉTHON

91,5 millions d'euros : c'est la somme de la totalité des dons recueillis par l'AFM lors du Téléthon 2002. Le prochain Téléthon aura lieu les 5 et 6 décembre 2003.

CROIX D'ARGENT

Un nouveau poste de police municipale a ouvert avenue Villeneuve d'Angoulême

En remplacement du poste de police municipale du Lemasson, transformé en commissariat de police nationale, la Ville vient d'ouvrir un nouveau poste dans la quartier de la Croix d'Argent.

Il existait un poste de police municipale dans le quartier du Lemasson. Dans le cadre du Contrat local de sécurité signé avec l'Etat le 5 juillet 1999, la Ville de Montpellier s'était engagée à mettre à la disposition de la police nationale les locaux de ce poste de police afin de permettre à l'Etat de développer la police de proximité. Mais la Ville a souhaité parallèlement maintenir un poste de police municipale dans le quartier de la Croix d'Argent qui est en pleine expansion. Elle a donc construit un nouvel équipement, avenue Villeneuve d'Angoulême, dans lequel le poste de police du Lemasson a été transféré.

Pour cet équipement, la Ville a acheté à la Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction, un terrain d'environ 400 m² pour un montant de 29.000€. Au total, l'opération a coûté 263.700€ et l'Etat a accordé une subvention de 38.240€ dans le cadre du contrat de ville.

Les locaux d'une superficie de 130 m² disposent au rez-de-chaussée d'un accueil pour le public et de deux bureaux pour les agents, et au premier étage de locaux techniques, salles de repos et d'une pièce sécurisée. Les travaux mis en œuvre par Pierre Ferrand, architecte, ont été conduits par la Direction de la Sécurité du domaine public. Huit agents sont affectés à ce poste de police, une première équipe assurant la tranche horaire de 7h à 13h30 et une deuxième de 13h30 à 21h.

La création de ce poste de police, ancré dans le quartier, va permettre de répondre aux attentes des citoyens en les rapprochant des acteurs de la sécurité. La présence dissuasive des policiers municipaux dans les quartiers contribue en effet à faire diminuer le sentiment d'insécurité encore largement ressenti par un bon nombre de personnes fragilisées par leurs conditions de vie.

A noter que d'ici la fin de l'année, un autre poste de police municipale ouvrira au domaine de Costebelle, rue de la Vieille poste pour le quartier Port Marianne.

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 21h
Accès : bus ligne n°5, arrêt Trifontaine (futur arrêt 2^e ligne de tramway)
Adresse :
1523, avenue Villeneuve d'Angoulême 34070 - Montpellier
Chef de poste :
le brigadier Rodolphe Parayre



Huit agents sont affectés à ce nouveau poste de police municipale

L'activité de la police municipale en chiffres (2002)

Mains courantes : 2300
 Montpellier au quotidien : 34
 Enlèvements d'épaves : 100
 Contrôle vitesse : 100
 Prévention de proximité : 3780
 Missions de sécurisation : 770
 Missions particulières : 218

Les postes de police municipale dans les quartiers

Les postes de police municipale sont répartis géographiquement sur la Ville de Montpellier suivant un découpage par quartiers *

HÔPITAUX-FACULTÉS

Localisation : rue des Cétoines
 Téléphone : 04-67-41-41-44
 Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h à 21h.

MOSSON

Localisation : Les Hauts de Massane, 45, avenue Guilhem-de-Poitiers
 Téléphone : 04-67-75-22-14
 Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h à 21h.

LES CÉVENNES

Localisation : 14, avenue du Petit-Bard
 Téléphone : 04-67-45-12-20
 Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h à 21h.

CROIX D'ARGENT

Localisation : 1523, avenue Villeneuve d'Angoulême.

Téléphone : 04-67-69-15-49
 Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h à 21h.

PRÈS D'ARÈNES - PORT MARIANNE

Localisation : 1, rue Vachet
 Téléphone : 04-67-58-72-26
 Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h à 21h.

MONTPELLIER-CENTRE

Vu son importante population le poste Montpellier Centre est divisé en trois secteurs.

1 - Hôtel de ville

Localisation : Hôtel de ville, place Francis-Ponge
 Tél : 04-67-34-71-00
 Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h à 21h et le samedi de 8h15 à 19h
 Ce poste couvre les quartiers : Antigone, Comédie, Les Aubes, Beaux-Arts et Boutonnet.

2 - Gambetta

Localisation : 49 bis, cours Gambetta
 Tél : 04-67-58-21-77
 Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h à 21h
 Ce poste couvre les quartiers : Gambetta, Gares, Antigone (en partie), Centre historique (en partie)

3 - Cité Gély

Localisation : 1, route de Lavérune
 Tél : 04-67-47-48-27
 Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h à 21h
 Ce poste couvre les quartiers : Figuerolles, Arceaux, Boutonnet (en partie), Centre historique (en partie)

*Vous pouvez retrouver ces informations sur le site internet de la Ville : www.ville-montpellier.fr

Police municipale : quelles missions ?

En plus des tâches traditionnelles de police administrative dont elle a la charge sous l'autorité du maire, la police municipale est également habilitée à constater les infractions au code pénal et au code de la route.



Les missions de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques

- accueil du public et recueil des doléances
- surveillance des entrées et sorties d'écoles
- encadrement des manifestations sportives, récréatives et culturelles
- soutien à la tranquillité publique
- régulation de la circulation en cas de travaux
- sécurité de proximité par ilotage en zones piétonnes
- gestion et surveillance des marchés
- sécurisation des parcs et squares
- mise en fourrière des animaux errants (en liaison avec la SPA)
- enlèvement des épaves sur le domaine public

Le constat des infractions au code pénal

- infractions aux arrêtés municipaux ou aux règlements spécifiques (chevalets, terrasses, déjections canines, mendicité, etc.) (1)
- infraction aux bruits. Constats avec et sans appareil de mesure acoustique (pots d'échappements, bruits de voisinage, musique, machines de bricolage ou de jardinage, etc.) (1)
- infractions aux règles de l'urbanisme (1)
- vente à la sauvette (avec possibilité de saisie de matériel) (1)
- dépôt d'immondices, pollutions, fumée (1)
- chiens de 1^{re} ou 2^e catégorie non tenus en laisse et divagation d'un animal sur la voie publique

(1) Les procès-verbaux établis sont transmis au procureur de la République, sous couvert de la police nationale

Le constat des infractions au code de la route

- ceinture de sécurité pour conducteur ou passagers non attachés (timbre amende 135 €) (1)
 - téléphone portable au volant (timbre amende 35 €) (2)
 - pneus lisses (timbre amende 135 €) (5)
 - défaut de casque (timbre amende 135 €) (1) (5)
 - défaut de contrôle technique (timbre amende 135 €) (5)
 - circulation et stationnement sur un couloir de bus (timbre amende 135 €)
 - excès de vitesse (timbre amende 135 €) (3) (6)
 - non respect d'un stop, d'un feu rouge, d'un sens interdit, vitesse excessive (4) (6) (7)
- (transmission immédiate à l'officier de police judiciaire du procès-verbal destiné au procureur de la République)
- mise en fourrière immédiate pour stationnement gênant et stationnement abusif

(1) 3 points sur le permis de conduire

(2) 2 points sur le permis de conduire

(3) de 1 à 3 points sur le permis de conduire

(4) 4 points sur le permis de conduire

(5) immobilisation du véhicule

(6) dépistage d'alcoolémie

(7) suspension immédiate du permis de conduire

TRAVAUX SUR LE DOMAINE PUBLIC

Dans le cadre de sa mission de surveillance du domaine public, la Ville coordonne et autorise l'ouverture de chantiers sur le domaine public. Chaque semaine, la Ville établit un tableau récapitulatif des autorisations de chantier classées par rues, où figurent le nom des bénéficiaires et la durée des travaux. A consulter sur le site : www.ville-Montpellier.fr

CHANGEMENT D'ADRESSE

La direction de l'animation culturelle de la Ville de Montpellier s'installe à la Maison de la démocratie, 16, rue de la République. Téléphone 04 67 34 88 80

PÔLE ADOLESCENTS DES MAISONS POUR TOUS

Les Points Accueil Jeunes et les centres de loisirs adolescents sont ouverts dans les Maisons pour tous aux jeunes de 13 à 20 ans. Ces centres fonctionnent les mercredis, le week-end et pendant les vacances scolaires. On peut y pratiquer différentes activités : sport, culture, sorties, séjours. Des espaces d'information jeunesse proposent aussi une aide pour les démarches, recherche d'emploi ou de formation, des conseils pour réaliser un projet, rédiger un CV ou une lettre de motivation. Possibilité d'accès également au multimédia en accès libre ou dans le cadre de l'accompagnement scolaire dispensé par les Maisons pour tous. Pour connaître la Maison pour tous la plus proche de votre domicile, tél. : 04 67 34 88 60. Coordination des points ado., à la Maison pour tous Georges-Brassens : 04 67 40 40 11.

VISITES GUIDÉES DU PARC LUNARET

Des visites du parc zoologique auront lieu les mercredis 7 et 21 mai à 14h. Une découverte de la réserve naturelle du Lez vous est également proposée, les 7 et 21 mai à 14h, sur le thème Montpellier sur Lez. Au programme : la garrigue, le Lez et l'essor de Montpellier. Les visites d'une durée de 3h30 sont gratuites. Inscriptions à l'antenne pédagogique du parc au 04 67 63 27 63.

Des prérogatives renforcées

La loi du 18 mars 2003 sur la Sécurité intérieure est venue renforcer certaines prérogatives de la police municipale. En matière de police routière, les policiers municipaux ont désormais la possibilité d'accéder aux fichiers des immatriculations et des permis de conduire et la mise en fourrière peut maintenant être prescrite par le responsable de la police municipale, sans passer par un officier de police judiciaire.

La loi prévoit également que le maire peut ordonner l'enlèvement d'un véhicule sans l'accord de son propriétaire.

Lorsqu'ils sont affectés à la sécurité d'une manifestation sportive, récréative ou culturelle rassemblant plus de 1500 spectateurs, les agents de police municipale peuvent également procéder à l'inspection visuelle des bagages à main et, avec le consentement de leur propriétaire, à leur fouille.

Le nouvel hôtel de police vient d'ouvrir à Port Marianne

Véritable serpent de mer, cet équipement déclaré urgent et indispensable dès 1987, a été figé pendant des années pour des raisons financières.

Il faut attendre 1997 pour que la situation se débloque, avec la désignation des architectes.

L'achat par la Ville à l'Etat des terrains Clemenceau a été un élément déterminant pour que l'Etat équilibre son budget. Le nouvel hôtel de police a été livré le 20 avril 2003 et sera prochainement inauguré officiellement.

1987 - 2003 Genèse d'un équipement



L'ancien commissariat avenue Clémenceau



L'avenue Professeur Grasset



La nouvelle caserne de la CRS 56 à Costebelle



1^{re} pierre du nouvel hôtel de police en 2000

1987

Le ministère de l'intérieur reconnaît que les locaux de Clemenceau sont trop vétustes

1988

Des études concluent à la possibilité de reconstruire sur place le commissariat

1991

L'Etat rachète les terrains qui appartenaient à la congrégation des Sœurs de Saint-Charles, et le projet est évalué à 150 MF. Des études sont engagées pour un coût de 20 MF.

1992

Emmanuel Nebout est désigné par l'Etat lauréat du concours d'architecture du projet.

1993

Le ministre de l'intérieur du gouvernement Bérégovoy permet aux policiers, qui travaillent dans des conditions inadmissibles à Clemenceau, de s'installer "provisoirement" dans les locaux de l'ancienne maternité avenue du Professeur-Grasset. Ces locaux ne sont pas adaptés à la fonction, et la reconstruction du commissariat reste impérative. Mais le chantier est bloqué faute de crédit.

1996

Le Préfet annonce l'abandon du projet de reconstruction de l'hôtel de police sur place à Clemenceau au profit du site du chemin de Moularès à la place de la CRS 56 elle-même transférée sur le site de Costebelle dans une nouvelle caserne à construire. Cette dernière est attendue depuis 1950.

1997

En octobre 1997, le chantier de la nouvelle caserne de CRS démarre à Costebelle.

Un concours d'architecture est lancé pour construire le nouvel hôtel de police dès que les CRS seraient partis dans leur nouvelle caserne. En mars, quatre équipes sont sélectionnées. Le 7 juillet, le projet des architectes Hellin et Sebbag est retenu par le jury. Le planning des travaux prévoit un début des travaux fin 1998 et une livraison des bâtiments neufs en 2000.

1998

Les sommes nécessaires au financement de ces deux opérations ont bien été inscrites au budget 1998 par les services de M. Chevènement, ministre de l'intérieur.

La Ville donne son souhait d'acheter à l'Etat l'ancien parc classé de l'hôtel de police Clemenceau, pour l'ouvrir au public, et exprime qu'en aucun cas il ne souhaite que l'Etat ne vende les terrains pour y faire du logement, ce quartier étant trop dense.

1999

Lettre du 13 octobre, de M. Chevènement, ministre de l'intérieur, au maire de Montpellier :

(...) "L'Etat s'est engagé depuis plusieurs années dans la réalisation d'un hôtel de police sur le site dit "Moularès" et des études ont été conduites jusqu'au stade du dossier de consultation des entreprises (DCE). Mais, ainsi que j'ai eu l'occasion de vous le dire, l'appel d'offres n'a pu être lancé faute de crédits.

J'ai engagé auprès de Bercy des discussions pour obtenir une enveloppe exceptionnelle et elles sont en bonne voie. Dans cette hypothèse, la solution d'une maîtrise d'ouvrage collectivités locales à laquelle vous aviez donné votre accord, serait écartée, et la ville n'aurait plus à supporter la charge de l'investissement. Les délais de réalisation de l'hôtel de police seraient également raccourcis.

Je tenais à vous informer de ces perspectives encourageantes. Le bouclage du financement suppose un accord de votre part pour contribuer au projet, par exemple par voie de fond de concours, pour un montant correspondant à la valeur du terrain Clemenceau inutilisé, soit 20 MF selon les domaines.

J'apprécierais de connaître dès que possible votre décision sur ce schéma d'ensemble, de telle sorte que le projet reparte et que l'avis d'appel public à candidatures en vue de l'appel d'offres travaux puisse être lancé dans les prochaines semaines (...)

Lettre du 21 décembre, de M. Chevènement, ministre de l'intérieur, au maire de Montpellier :

Vous m'avez fait part de votre accord pour l'achat du terrain de l'ancien hôtel de police de l'avenue Clemenceau à un montant de 20 MF.

Soyez assuré que je suis très sensible à cette décision. Elle permet de boucler définitivement le financement du projet de construction du nouvel hôtel de police sur le site dit "Moularès". Dans ces conditions, après passation des dernières procédures d'appel d'offres, les travaux seront engagés dès le mois de juillet 2000 pour une livraison aux utilisateurs prévue en juin 2002. (...)

2000

Le 27 novembre 2000, pose de la première pierre du chantier de l'hôtel de police.

2003

Avril : livraison du chantier et installation des policiers dans leurs nouveaux locaux.
Mai : inauguration officielle.

Un bâtiment fonctionnel, largement ouvert sur le quartier

Présentation du bâtiment par les architectes.



Le nouvel Hôtel de Police est situé sur le site dit "Moularès" à Port Marianne.

"P our conforter le travail à long terme des urbanistes de la Ville, qui cherchent à reconstituer un tissu dense pour relier le centre-ville à Port-Marianne sur le Lez, nous avons choisi d'implanter :

- un premier corps de bâtiment épais en alignement sur un boulevard urbain, qui pointe sa tête sur le carrefour.
- un deuxième corps de bâtiment, en forme de "U" qui définit un patio ouvert sur la cour de service et qui suit la courbe douce du tracé de l'avenue Albert-Dubout. Pour répondre à la vision rapide que l'on a depuis son véhicule, il se décompose en redents dont le premier forme signal sur le carrefour. Grâce au glissement entre les deux corps de bâtiment autour d'une faille vitrée qui constitue le hall d'entrée, le parvis s'ouvre largement sur le carrefour.

Les deux corps de bâtiment à R+2 sont reliés au niveau +3 par un bâtiment en pont, qui enjambe la faille vitrée du hall, et unifie la composition tant sur la cour que sur la ville.

L'accès des véhicules à la cour de service et aux stationnements se fait par un porche, à l'opposé de l'entrée du public pour dissocier les flux de circulation.

Le patio à l'écart de l'activité de la cour et

protégé des rigueurs climatiques, devient tout naturellement la cour d'honneur lors des cérémonies.

Des matériaux pérennes et appropriés à l'usage :

- le béton préfabriqué poli ocre-jaune et le béton blanc fini pour s'harmoniser avec la pierre de Montpellier et accompagner la vo-



Les architectes Hilda Sebbag et Brigitte Hellin

lumétrie du bâtiment.

- le béton brut gris-vert pour les parties en contact avec le sol afin de résister aux salissures urbaines.

- le mur rideau exclusivement réservé au hall d'entrée et à la cafétéria, pour donner transparence, clarté et convivialité.

- pour les bureaux, des percements de taille raisonnable afin de ménager la confidentialité des services et de minimiser l'échauffement pour les façades exposées au soleil.

Le "pont" en surplomb du hall, ainsi que la rampe et le vaste emmarchement dans le prolongement du stationnement planté, donnent un aspect institutionnel et monumental à l'accès.

Au rez-de-chaussée, sont implantés, les quelques services accessibles au public. En fait le bâtiment est essentiellement constitué de bureaux et de locaux plus spécifiques tels les gardes à vue ou le stand de tir.

En ce qui concerne la répartition des services, le bâtiment obéit à une logique volumétrique de répartition des fonctions :

- le "bâtiment boulevard" abrite la DDSP (Direction Départementale de la Sécurité Publique).
- le "bâtiment Patio" abrite le SRPJ (Service Régional de Police Judiciaire)
- le "pont" accueille la DDRG (Direction Régionale des Renseignements Régionaux) et la BST (Brigade de Sécurité du territoire.)"

1^{er} MONTPELLIER HÉRAULT MARATHON

L'Entente des Clubs d'Athlétisme de la Communauté d'Agglomération de Montpellier (ECAAM) et les étudiants de l'Ecole Internationale du Groupe Sup. de Co Montpellier ont décidé d'organiser conjointement (avec, notamment, le concours de l'ODSH) le premier Montpellier Hérault Marathon qui se déroulera le dimanche 18 mai 2003. Ouverte à tous (licenciés ou non), l'épreuve a été préparée en étroite collaboration avec l'association SOS Rétinite, à l'occasion de l'opération "1 euro pour la vue" ainsi qu'avec l'Ecole d'Application de l'Infanterie de Montpellier où se dérouleront le départ et l'arrivée du marathon. Informations, inscriptions auprès du Comité d'Athlétisme de l'Hérault : 04 67 41 78 06 (infomhm@yahoo.fr).

LES NOUVELLES VISITES GUIDÉES DE L'OFFICE DU TOURISME

De nouvelles visites thématiques figurent au programme de l'Office du tourisme de Montpellier : "La Miséricorde : un conte d'apothicaire", le 5 mai à 14h30 pour découvrir l'histoire de la pharmacie et de la faïence, "Le Lez à vélo", le 10 mai à 10h30, pour prendre une bouffée d'air en découvrant les quartiers Richter, Consuls de Mer et Port Marianne, "François de Lapeyronie et l'amphithéâtre St Côte", le 15 mai à 14h30 et "Le Jardin des plantes", le 27 mai à 14h30. Bien sûr, l'Office du Tourisme propose toujours des visites exclusives (Opéra comédie, cimetière Saint Lazare, Montpellier et la littérature...) ainsi que des visites du centre historique. Réservation (obligatoire pour toutes les visites) : 04 67 60 60 60.

RECTIFICATIF

Les artistes intéressés par la mise à disposition de la galerie Saint Ravy, pour l'année 2004, sont invités à déposer leur candidature avant le 31 mai auprès de la Direction de l'Animation culturelle : 04 67 34 88 89.

STATIONNEMENT

Création d'une zone verte au 2^e semestre 2003

La zone verte de stationnement payant se mettra en place d'ici la fin de l'année. Dès le mois de septembre, les résidents de cette zone pourront se procurer les macarons leur accordant la gratuité.

LES LIMITES DE LA ZONE VERTE

Les rues concernées par la zone verte, comme le montre la carte ci-contre, sont situées dans la couronne de Grand Cœur, soit Les Aubes, le nord des Beaux-Arts, le faubourg Bouquieret, les Arceaux, Figueroles, Lepic, Saint-Cléophas et le secteur compris entre l'avenue de Maurin, l'avenue Albert-Dubout et la rue du Madou des Sept Cars. Dans ces rues le stationnement est gratuit pour les résidents, payant pour les autres.

Cette zone verte est découpée en 4 secteurs: A, B, C, D, ces lettres figurant sur les horodateurs.

GRATUIT POUR LES RÉSIDENTS, DANS LEUR SECTEUR

Le stationnement est gratuit pour les résidents propriétaires ou locataires. Vous pouvez bénéficier de la gratuité, non dans l'ensemble de la zone verte, mais dans le secteur où vous êtes domicilié. Dans les autres secteurs de la zone verte il vous faudra payer comme un automobiliste venant de l'extérieur. Pour qu'il n'y ait pas de confusion, le macaron accordé aux résidents porte le nom de la zone dont il dépend. Il peut donc se gêner gratuitement dans la zone où les horodateurs porte la même lettre.

ET LES NON-RÉSIDENTS ?

Pour les autres utilisateurs, le stationnement est payant et limité à une journée de 9 heures.

OÙ SE PROCURER LE MACARON ?

Vous devez apposer sur votre voiture un macaron. Celui-ci sera disponible dès le mois de septembre dans les mairies annexes et à l'accueil de l'hôtel de ville. Vous pourrez vous le procurer dans n'importe laquelle de ces structures, indépendamment de votre domicile (voir liste et adresse ci-contre).

QUAND ?

A partir du 1^{er} septembre 2003. Ce macaron sera valable jusqu'à la fin 2004 où il devra être renouvelé.

QUELLES PIÈCES JUSTIFICATIVES ?

Il est impératif, lorsque vous irez chercher votre macaron, de présenter les pièces suivantes :

- acte d'habitation
- titre de propriété ou bail de location
- certificat d'immatriculation du véhicule concerné
- le cas échéant, une attestation d'hébergement
- ou tout autre pièce justifiant de la réalité du besoin

UN MACARON PAR VOITURE, DEUX MAXIMUM PAR FAMILLE

Si vous possédez deux voitures et que vous en apportez les justificatifs, vous aurez droit à deux macarons par famille.

ET LES AUTRES ZONES ORANGE ET JAUNES ?

Elles figurent en grisé sur notre carte. Les résidents des zones de stationnement orange et jaunes qui portent l'écusson bénéficient d'un tarif préférentiel et ont la possibilité d'obtenir un abonnement mensuel à 25€ payable avec la carte Oxygène qui ne nécessite pas de déplacement dans les bureaux de T&M. Pour les autres automobilistes venant de l'extérieur, le stationnement est limité à deux heures dans la zone jaune et de courte durée, et à cinq heures dans la zone orange et de longue durée.

LIEUX OÙ SE PROCURER LE MACARON À COMPTER DU 1^{er} SEPTEMBRE

• Mairie annexe La Chambrerie
MPT Marcel-Pagnol
64 route de Lavérune
Ouverte de 8h30 à 17h30

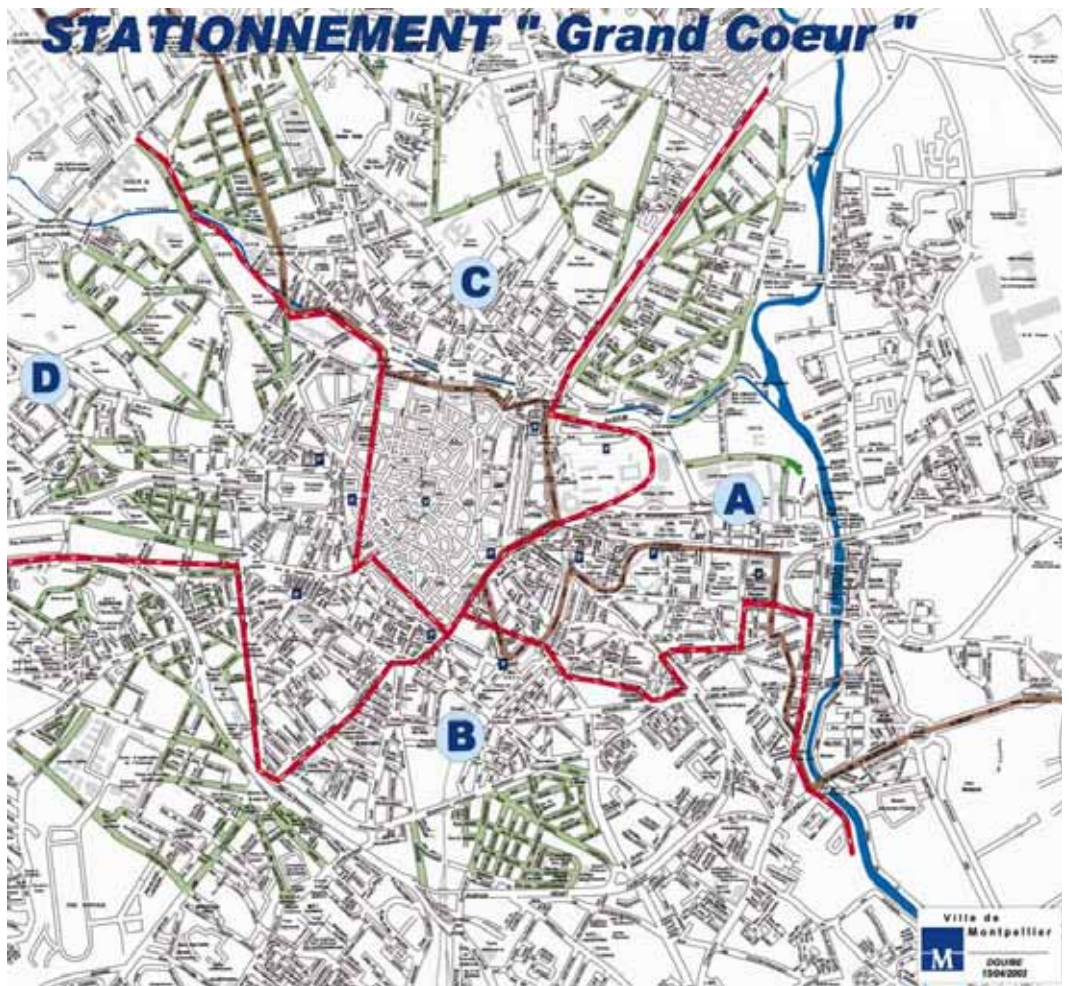
• Mairie annexe Istavain
MPT Albert-Camus
118, allée Maurice-Bonafos
Ouverte de 8h30 à 17h30

• Mairie annexe Saint-Martin
MPT Escoutaire
Rue des Razeteurs
Ouverte de 8h45 à 12h15 et de 13h à 16h30

• Mairie annexe Alguelongue
MPT Albert-Dubout
1071, avenue de la Justice
Ouverte de 8h30 à 17h30

• Mairie annexe Les Cévennes
MPT Paul-Emile-Victor
1047, avenue du Professeur Louis-Ravaix
Ouverte de 8h45 à 12h15 et de 13h à 16h30

• Accueil Hôtel de ville
De 8h30 à 17h30



B.A. BA des centres de loisirs

L'accueil

Les effectifs varient entre 20 et 40 enfants en moyenne. Font exception, le centre Astérix situé dans le parc de Grammont qui propose 100 places et l'écolothèque, structure de l'Agglomération, qui peut accueillir jusqu'à 120 enfants.

L'âge

Les centres de loisirs maternels accueillent les enfants à partir de 2 ans et demi / 3 ans, d'autres à partir de 4 ans et jusqu'à 6 ans. Les centres de loisirs primaires reçoivent en général les enfants âgés entre 6 et 12 ans, voire pour certains jusqu'à 13 ou 14 ans.

Les horaires

L'accueil est assuré de 8h à 18h et parfois même à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30 à 18h45. Dans certains centres, les enfants sont acceptés à la demi-journée et d'autres, dont le centre de loisirs Astérix, proposent un circuit de ramassage des enfants par bus.

Les repas

Chaque centre s'organise en fonction de ses possibilités, mais en principe les enfants sont pris en charge au moment des repas et du goûter.

Les inscriptions

Elles s'effectuent directement auprès des centres. Renseignez-vous avant de vous y rendre pour connaître la liste des pièces nécessaires à la constitution du dossier.

Les prix de journée

La participation financière des familles varie selon les centres. Elle est calculée par le responsable de la structure en fonction du revenu familial. Si le centre est conventionné, la prestation de service, versée directement à la structure d'accueil permet d'accorder une tarification plus avantageuse.

Les animateurs

Il faut être titulaire du B.A.F.A. (Brevet d'aptitude aux Fonctions d'animations) ou être en cours de formation. Pour toute demande d'emploi si vous possédez le diplôme, contactez directement les centres de loisirs.

Si vous désirez suivre une formation, renseignez-vous auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse et des sports au 04 67 10 14 00 ou du Service Enfance au 04 67 34 74 47.



Les centres de loisirs, des garderies ?

Non, cette notion est dépassée. On est loin maintenant de ces lieux où on essayait sans projet pédagogique d'occuper au mieux les enfants. Mais c'est vrai que pendant longtemps les centres de loisirs ont uniquement constitué un mode de garde pour les enfants dont les parents travaillaient. C'est différent maintenant, ils s'imposent véritablement comme un espace éducatif complémentaire à la famille et à l'école. Et à travers les activités éducatives, ludiques, artistiques et sportives qui prennent en compte les aspirations, les besoins et le rythme de chacun des enfants, ces centres sont devenus de formidables espaces de vie et de rencontres qui favorisent la convivialité, la mixité, l'échange et ouvrent sur la culture et la citoyenneté.

Des centres de loisirs en nombre suffisant à Montpellier ?

Oui, l'offre est nombreuse et diversifiée. Actuellement 59 centres de loisirs accueillent, le mercredi et pendant les vacances scolaires, 2400 petits montpelliérains de 2 à 13 ans. Et pour satisfaire au mieux le besoin légitime de proximité, il y a des centres de loisirs dans tous les quartiers : dans les Maisons pour tous qui disposent de 35 centres de loisirs maternels et primaires, dans les 3 centres sociaux de la Caisse d'allocations familiales et dans certaines écoles élémentaires et maternelles de la Ville. Ces centres s'ajoutent à l'offre de loisirs de 14 centres associatifs dont certains sont également accueillis dans les écoles, de l'écolothèque gérée par l'Agglomération, des centres des comités d'entreprise et des 2 structures municipales du centre de loisirs Astérix et de la ferme pour enfants de Lunaret. En poursuivant ses efforts pour élargir ces structures d'accueil en qualité - et également en quantité en ce qui concerne les structures maternelles dans certains quartiers -, la Ville entend faire toujours plus et mieux pour les enfants.

Quelle aide pour les familles ?

Depuis 1991, l'aide financière est accordée sous forme de prestations de service versées directement par la Ville aux structures d'accueil. Ce versement est cependant soumis à la signature d'une convention avec les centres d'accueil concernés. Actuelle-

"TOUJOURS PLUS ET MIEUX POUR LES ENFANTS"

Des tarifications sociales pour les centres de loisirs

Parce que les enfants ont tous le droit de s'épanouir pendant leur temps libre, la ville aide les familles en versant des prestations de service à plus de cinquante centres de loisirs conventionnés.

Trois questions à Josiane Collerais, adjointe déléguée à l'Enfance et à la Jeunesse.



La fête de fin d'année est un moment très attendu au Centre de loisirs Astérix. Sur la photo, des enfants et une partie de l'équipe d'animation, en compagnie de Josiane Collerais (à droite).

ment les 52 conventions signées permettent de verser, par jour et par enfant, la somme de 2,29 € pour les plus de 6 ans, 3,05 € pour les moins de 6 ans et 3,81 €, à raison de 10 jours par an et par enfant, pour les petits séjours. En 2002, le budget alloué par la Ville aux centres de loisirs s'est élevé à 318 035 € pour le versement de ces prestations de service, mais il faut savoir que s'y ajoutent des prestations en nature de 44 846 € correspondant à l'hébergement gratuit - eau et énergie comprises - dans les structures municipales de certains centres et 103 450 € accordés pour la gestion du centre de loisirs Astérix de Grammont. La Ville est aidée dans cette démarche de solidarité par la Caf qui apporte son soutien financier par le biais du Contrat Temps Libre et du Contrat Enfance.

Renseignements à la Mairie : Service Enfance, 18 avenue Frédéric-Mistral. Tél. : 04 67 34 74 47.

Aides : les colonies de vacances aussi

La Ville verse également des aides pour permettre aux enfants de 4 à 12 ans de partir en colonie de vacances. Cette aide qui est accordée aux bénéficiaires de bons Caf est calculée en fonction du quotient familial.

Renseignements : Service Enfance au 04 67 34 70 61.



Ce guide est disponible à la Mairie, dans les Maisons pour tous et à la Direction Enseignement Enfance Jeunesse et Sport. Il constitue une mine de renseignements sur les centres de loisirs de la Ville. Vous pouvez également consulter le site Internet de la ville : www.ville-montpellier.fr

"S.V.P. Urgences Ecoles", le service dépannage express des écoles

Pour répondre immédiatement à toutes les demandes de réparations dans les écoles et les crèches, les trois équipes d'intervention du service "S.V.P. Urgences écoles" de la Ville se mettent tous les jours en quatre...



Mise en sécurité des jeux pour enfants dans la cour de l'école élémentaire Antoine-Balard.

Du lundi au samedi dans les écoles de la Ville, les petits désagréments matériels sont légions. C'est vrai qu'avec 55 écoles élémentaires et 55 écoles maternelles, auxquelles s'ajoutent également 25 crèches et haltes-garderies, les travaux d'urgence se déclinent quotidiennement en interventions en tous genres dans les quelque 800 classes et dans des salles d'activités, dortoirs, cours de récréation et espaces jeux qui se chiffrent également par centaines. Cela représente en fait, un nombre incalculable de tubes d'éclairage, serrures, grillages, cumulus, mobiliers, jeux, portes, fenêtres, etc. à changer, réparer ou entretenir, mais également une somme incroyable de robinets prêts à couiner ou de chasses d'eau susceptibles de fuir sans crier gare...

L'EXTRÊME URGENCE RÉGLÉE SUR LE CHAMP

Ils ne sont pas trop de 18 agents de terrain répartis en différents corps d'état, auxquels s'ajoutent depuis peu des ouvriers polyvalents, pour assurer ce service d'urgence depuis début avril dans toute la ville. Ils sont électriciens, vitriers, serruriers, plombiers et menuisiers alu-pvc et bois. Dès 8h30, tous les matins, à bord de leurs véhicules identifiés "Urgences écoles", les trois équipes pluridisciplinaires, réparties en autant de secteurs géographiques, sillonnent les quartiers de la ville, après avoir établi leur circuit d'interventions. Mais au fil des heures et des appels des directrices et directeurs d'écoles et de crèches, leur périmètre peut évoluer et certains travaux qualifiés d'urgents relégués au second plan. Quitte à susciter du mécontentement. Cela nécessite une véritable gestion de l'urgence qui est arbitrée par René Matéo, responsable des ateliers du service Enseignement :

"Pour une vitre cassée, une panne d'électricité, une fuite d'eau importante, par exemple, nous intervenons immédiatement. C'est de l'extrême urgence, explique-t-il. Cela nous oblige quelquefois à reporter des travaux que nous avions promis d'effectuer ce jour-là. Pour l'urgence : le remplacement d'un tube d'éclairage, la réparation d'une prise de courant, un problème de chasse d'eau, un volet roulant bloqué, etc., notre objectif est d'apporter une solution en moins de 4 jours". Ce nouveau service fonctionne un peu à l'image de "Montpellier au quotidien" qui se charge depuis 1987, d'apporter rapidement une solution à tous les petits désagréments matériels qui posent problèmes aux Montpelliérains dans leur quartier.

L'URGENCE RÉSOUE SOUS 4 JOURS

Il faut savoir qu'auparavant, le délai d'intervention présentaient de grandes disparités selon les corps d'état et les périodes de l'année. De nouveaux moyens viennent d'être apportés. Ils permettent d'accroître le volume d'action des ateliers afin de mieux répondre à la demande. Le budget de fonctionnement actuel de 322 000 € a ainsi



Remplacement d'une baie vitrée à l'école élémentaire Sévoigné.



Changement d'interrupteur et vérification de la ligne électrique à l'école élémentaire Joseph-Delteil.

augmenté de 15 %, 6 nouveaux agents ont été recrutés et 4 véhicules acquis, faisant passer leur nombre à 20. L'an dernier, ce sont quelque 6 200 interventions qui ont été effectuées dans les écoles et crèches. En février, les équipes de "SVP Urgences Ecoles" et les 20 autres agents de la régie du service Enseignement ont répondu à 650 demandes de travaux : "Nous recevons déjà moins d'appels et de demandes. Cela tient à la nouvelle organisation qui nous permet d'intervenir plus vite et de planifier les travaux d'amélioration des installations". Toutes ces interventions sont en effet demandées maintenant par écrit par les chefs d'établissement. C'est le cas par exemple pour l'installation d'étagères ou de tableaux d'affichage, la pose de prises de courant, la duplication de clés ou le traçage au sol des jeux de cour. Trois responsables de travaux sont également en relation régulière avec les directrices et directeurs. Cela présente l'avantage de permettre de programmer équitablement et rationnellement la réalisation des travaux au plus près des besoins des écoles. Et c'est aussi un moyen efficace de prévenir certaines urgences.

S.V.P. Urgences Ecoles : 04 64 34 73 09.

Max Lévi, adjoint délégué à l'Enseignement :
"Une meilleure appréhension des demandes de maintenance grâce à un traitement spécifique des urgences".

"Ce nouveau service S.V.P. Urgences Ecoles s'inscrit dans une dynamique d'amélioration de la qualité de vie dans les 110 écoles maternelles et élémentaires de la Ville. Il a été créé au sein de la régie du service Enseignement pour compléter les efforts d'amélioration du patrimoine scolaire. Il permet maintenant de mieux appréhender l'urgence et aux équipes d'intervenir plus vite et mieux. En 3 ans, le budget global affecté aux écoles et aux restaurants scolaires est passé de 29,5 à 35,2 millions d'euros. Le budget d'investissement a ainsi progressé de 66 % et le budget de fonctionnement de 12%. Déjà les effets de "S.V.P. Urgences Ecoles" se font sentir : le traitement spécifique des urgences permet maintenant un meilleur traitement des demandes de maintenance et d'amélioration de l'équipement".

CONCOURS DE PEINTURE 2003 SUR LE THÈME "LES FONTAINES À MONTPELLIER"

La Ville de Montpellier organise, pour la dixième année consécutive, un concours de peinture réservé aux adultes peintres amateurs domiciliés dans l'agglomération de Montpellier. Le thème choisi cette année est "Les fontaines de Montpellier". Cent participants maximum seront accueillis, chacun d'entre eux ne pouvant exposer qu'une œuvre. Les inscriptions sont à effectuer du 13 au 17 mai au Carré Sainte Anne, 2, rue Hippolyte, de 13h à 17h. Pour toute information sur les formats des œuvres et sur les modalités de déroulement du concours, se renseigner auprès de la Direction de l'Animation Culturelle : 04 67 34 88 80.

EVOLUTION RECORD DE LA CONSULTATION DU SITE INTERNET DE LA VILLE

Depuis le début de l'année, le nombre de visiteurs du site Internet de la ville de Montpellier (www.ville-montpellier.fr) a connu une forte augmentation et a enregistré un record jamais atteint de 82 999 visiteurs pour le seul mois de février. Ces 82 999 visiteurs correspondent en fait à 34 124 visiteurs différents (ou visiteurs uniques), nombreux étant les visiteurs qui reviennent plusieurs fois sur le site. Pour les deux premiers mois de l'année 2003, la moyenne mensuelle des visiteurs est de 82 176.

18 MAI 2003 : JOURNÉE DE QUÊTE DE LA CROIX ROUGE FRANÇAISE

C'est le 18 mai que se déroulera la journée de quête de la Croix Rouge Française sur la voie publique, après une période de sensibilisation qui débutera le 5 mai. Fidèles à leur mission et animés par la volonté d'apaiser toutes les souffrances, les volontaires de la Croix Rouge auront, ce jour là, rendez-vous avec le public pour l'informer de l'étendue des activités conduites lors de l'année écoulée et l'inciter à lui apporter son soutien.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24.03.03

pinas, ville située dans l'Etat de Sao Paulo au Brésil.

1 - Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil municipal.

2 - Informations de M. le maire.

3 - Attribution d'une délégation de signature à Hélène Mandroux-Colas, 1^{re} adjointe au maire pour les décisions prises en application de l'article L.2122-22.

4 - Annulée.

5 - Adoption d'une convention portant modification et prorogation de la convention constitutive "Pôle Universitaire Européen de Montpellier et du Languedoc-Roussillon", destinée à promouvoir et à renforcer la dimension internationale des établissements publics d'enseignement supérieur de recherche.

5 bis - Envoi d'une délégation de la Ville à Ljubljana en Slovénie pour soutenir l'équipe du Montpellier handball en demi-finale de la coupe d'Europe du club des champions.

6 - Projet de coopération entre la Ville de Montpellier et Cam-

7 - Adoption du principe de mise en place d'actions de solidarité avec l'Afghanistan et plus particulièrement avec Herat, où la Ville soutiendra l'aide médicale de la Fédération hospitalière française, et avec Ghazni où elle mènera des opérations notamment dans les domaines techniques et de l'éducation.

8 - Avis d'appel d'offres ouvert européen pour la fourniture de six lots de denrées alimentaires nécessaires au fonctionnement des crèches et haltes-garderies du service Enfance pour l'année 2003.

9 - Appel d'offres et demande de subventions pour la construction d'une salle d'activités nécessaire pour permettre aux enfants de l'école élémentaire Alain-Savary d'effectuer les activités physiques et artistiques.

10 - Appel d'offres et demande de subventions pour permettre de réaliser des travaux d'extension et d'aménagement de locaux nécessaires à l'accessibilité des enfants handicapés de l'école élémentaire Paul-Langevin.

11 - Appel d'offres et demande de subventions pour permettre les travaux d'extension de l'école maternelle Cervantes nécessaires pour permettre à la rentrée 2003, l'ouverture d'une classe pour les enfants de moins de 3 ans.

12 - Avenant au contrat d'association entre l'Etat et l'école juive de Montpellier destiné à la mise sous contrat d'une seconde classe élémentaire - CP /CE1 - pour la rentrée 2003.

12 bis - Dénomination des écoles du groupe scolaire Malbosc, situé dans le quartier hôpitaux-facultés : école maternelle Marguerite-Youcenar et école élémentaire François-Mitterrand.

13 - Avenants aux Contrats Enfance et Contrat Temps libre signés avec la CAF pour permettre d'augmenter la capacité d'accueil et d'étendre la convention de prestations de services accordées à des structures d'accueil pour enfants.

14 - Demande de subventions pour la construction d'un bâtiment dans la continuité des vestiaires du terrain de football du stade Paul-Valéry, destiné notamment à accueillir les locaux d'un bureau et d'un club-house.

15 - Adoption d'une convention de prestations de services entre la Ville et le Montpellier Rugby Club.

16 - Dénomination du boudrome du Grand Mail situé dans le quartier Mosson : "Boudrome René-Bessières", à la mémoire de l'ancien président du Grand Mail Pétanque décédé le 2 août dernier.

17 - Subventions accordées aux 49 associations sportives partenaires de la Ville qui apportent leur encadrement, leur structure et leur savoir-faire dans le cadre des actions



Le moulin de Salicate, ancien moulin à eau situé à l'embouchure du Lez et du Verdanson (affaire n°43).

d'animation mises en place dans les quartiers par le service Animation Sport.

18 - Projet de restructuration des deux courts de tennis du complexe municipal de tennis, situé avenue de Heidelberg dans le quartier Mosson, afin de pouvoir les faire homologuer par la Fédération française de Tennis. Demande de subventions.

19 - Projet de création de deux espaces multisports. L'un d'eux serait situé impasse Ali-Chekhhal dans le quartier Hôpitaux-Facultés sur un plateau existant de l'espace sportif Vert Bois, et l'autre serait situé rue Vachet dans le quartier Prés d'Arènes, à proximité des jeux d'enfants et du plateau sportif existant Saint-Martin. Demande de subventions.

20 - Application des dispositions statutaires d'un décret du 20 février 2003, modifiant le cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

21 - Recrutement d'un architecte urbaniste contractuel, spécialiste en aménagement des espaces publics.

22 - Décision modificative n°1 du budget général, exercice 2003.

23 - Détermination des taux d'imposition pour 2003.

24 - Remboursement anticipé de quatre emprunts conclus auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

25 - Remboursement anticipé d'un emprunt conclu auprès de Dexia-Crédit local.

26 - Subventions à deux associations.

27 - Cession à la Communauté d'Agglomération de plus des 2/3 des actions détenues dans le capital de la SEM Le Corum et autorisation donnée à la SEM Le Corum d'augmenter sa participation au capital de la SEMFIM.

28 - Cession à la Communauté d'Agglomération de 2/3 des actions détenues dans le capital de la SEMFIM et désignation des deux nouveaux représentants de la Ville au conseil d'administration et aux assemblées de la Société.

29 - Appel d'offres ouvert pour l'acquisition de véhicules spécifiques pour le service Voirie.

30 - Avenants n°1 aux conventions des OPAH Ecusson "Cathédrale-Rectorat" et Boutonet-Beaux-Arts.

31 - Arrêt de la procédure de révision du PLU initiée par délibération du Conseil municipal du 25 mai 2001 et engagement de la révision du contenu des POS partiels Est et Ouest.

32 - Suppression de la ZAC du "Lac des Garrigues" dont tous les aménagements, les logements et équipements publics sont aujourd'hui réalisés.

33 à 36 - Agréments des can-



Esquisse du futur jardin médiéval du Square de l'Intendance du Languedoc qui est situé rue d'Aigrefeuille (affaire n°47).

didatures de Sopra Promotion Kaufman, Pragma Sas, FDI Promotion et Broad et SCI Vertbosc / Pragma Sas pour la réalisation de logements dans la ZAC Malbosc.

37 - Acquisition à titre gratuit, au titre du permis de construire, de la parcelle cadastrée MY 302 appartenant à la copropriété de la résidence "Le Daudet", pour permettre l'élargissement du chemin de Casseyrols.

38 - Acquisition à titre gratuit, au titre du permis de construire, de la parcelle cadastrée AL 207 appartenant à la copropriété de la résidence du Bois de Montmaur, pour permettre l'élargissement de la route de Mende, avec la création d'un pan coupé sur la rue Lissagay.

39 - Acquisition d'une emprise de terrain à extraire de la parcelle BE 185 appartenant aux époux Mateu afin d'élargir la rue Valéry-Larbaud.

40 - Avenants aux baux emphytéotiques signés avec l'Etat pour l'occupation des parcelles AK 163, AK 164, AK 174 et AK 16 pour permettre la réalisation de la rue Arthur-Young, voie de liaison entre la route de Mende et l'avenue Agropolis.

41 - Création d'une servitude de passage pour la réalisation d'un cheminement pour piétons sous la terrasse du restaurant "La réserve Rimbaud", sis, 820, avenue de Saint-Maur.

42 - Vente à la Sarl Ingénierim, d'un terrain cadastré LM 801, rue André-le-Nôtre, dans la ZAC la Fontaine pour la construction d'une résidence de logements collectifs.

43 - Vente à la Communauté d'Agglomération du moulin de Salicate, ancien moulin à eau construit à l'embouchure du Lez et du Verdanson.

44 - Vente des parcelles RY 144, RZ 10A et 41 et 34 à la Serm, concessionnaire de la zone d'aménagement concerté Port-Marianne - Jardins de la Lironde.

45 - Appel d'offres ouvert à bons de commande pour la fourniture de services de télécommunications.

46 - Avenant n°1 au marché 009 E2 (jeux pour enfants) passé entre la Ville et la Société central Parc (adoption du principe de son absorption par la société Ludiparc, SA.).

47 - Dénomination du square, situé rue d'Aigrefeuille à l'emplacement d'une partie des jardins de l'ancien hôtel des intendants du Languedoc : "Square de l'intendance du Languedoc".

48 - Dénomination du square situé rue Lallemand : "Square Louis-Boffet", en hommage à Monseigneur Louis Boffet qui fut évêque du diocèse de Montpellier de 1976 à 1996.

49 - Appel d'offres ouvert pour la réalisation de clôtures et portails dans les parcs et jardins de la Ville.

50 - Appel d'offres ouvert pour la création d'un parc, allée Pierre-Carabasse, dans le quartier Celleneuve.

51 - Demande de permis de construire pour la rénovation des abris pour animaux du parc zoologique Lunaret.

52 - Appel d'offres ouvert pour le marché d'achat de foin des animaux du parc zoologique Lunaret.

53 - Transfert à la communauté d'agglomération de Montpellier de la compétence de la collecte des ordures ménagères à compter du 1er janvier 2004.

54 - Appel d'offres ouvert pour la réalisation d'un collecteur d'eaux pluviales et la création d'un réseau d'éclairage public dans le cadre l'aménagement de l'avenue du Major Flandre (programme des équipements publics du PAE Aiguelongue).

55 - Appel d'offres ouvert européen pour la réalisation des travaux d'élargissement de la rue Henri-Becquerel qui constitue une section de la 4^e ceinture du plan de circulation de la Ville.

56 - Appel d'offres ouvert pour l'aménagement de la rue du Progrès dans sa partie comprise entre les rues Hippolyte et Maillart.

57 - Dénomination de la voie de desserte du gymnase du

collège Arthur-Rimbaud (quartier Mosson) : rue "Mohammed V", du nom de ce roi du Maroc qui joua un rôle déterminant pour conduire son pays à l'indépendance en 1956.

58 - Dénominations de voies et des principaux aménagements paysagers créés avec la Zac Malbosc (quartier Mosson) : rue Sémiramis ; rue de l'Agdal ; rue des jardins d'Omevade ; rue Tomaso-Francini ; square Saint-Fiacre ; square Angello-Bramante ; square Pierro-Ligorio ; square Alexandre-Brongniard et également prolongation de la rue Paul-Choulot jusqu'à la route de Gabels et modification du tracé de la rue Jean-Joseph-Larborde.

59 - Réglementation spéciale de la publicité, des enseignes et des pré-enseignes.

60 - Appel d'offres européen pour la maîtrise d'œuvre du détournement du ruisseau le Chambéry (affluent rive gauche du Verdanson)

61 - Appel d'offres ouvert pour la fourniture de matériel et de pièces détachées de lutte contre les incendies.

61 bis - Appel d'offres ouvert pour les travaux de réfection et d'aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage de Bionne.

62 - Projet de rénovation des

halles des quatre saisons. Demandes de subventions.

63 - Désignation de l'exploitant du kiosque n°3, situé 57, allée Paul-Boulet : Loïc Linais, gérant de la Sarl "Casa Libi".

64 - Avenant n°1 à la convention d'occupation partielle des locaux de la Communauté d'agglomération de Montpellier par la Ville, pour permettre le maintien du service municipal "Affaires funéraires - Etat-civil" au complexe funéraire de Grammont.

65 - Remplacement du logiciel de suivi des vaccinations du service Communal Hygiène et Santé. Demande de subvention.

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL Révision d'urgence du POS partiel Ouest

Le centre de recherche Sanofi-Synthelabo, installé à Montpellier depuis 1973, s'impose avec 1 100 salariés sur un total de 6200, comme la plus importante unité de recherche du deuxième groupe industriel pharmaceutique français. De par sa taille et son rôle, le centre de Montpellier profite largement de la dynamique du groupe. Cela se traduit :

- par une augmentation importante du nombre d'emplois directs et indirects,
- par un important programme de projets immobiliers nouveaux ou d'extension des bâtiments existants qui s'accompagnera d'un accroissement notable d'effectifs.

Par jugement en date du 6 mars 2003, le Tribunal administratif de Montpellier a annulé la délibération du Conseil municipal du 22 octobre 1998 approuvant le plan d'occupation des sols (POS).

En application de l'article L.121-8 du code de l'urbanisme, cette décision a pour effet de remettre en vigueur les POS partiels Ouest et Est (approuvés respectivement le 7 février 1994 et le 4 mai 1995) et leurs modifications.

Ce changement de circonstances de droit a pour conséquence d'entraîner, aujourd'hui, l'incompatibilité de la règle d'urbanisme en vigueur avec les projets immobiliers à vocation économique que le groupe industriel Sanofi-Synthelabo a prévu de lancer au début de l'année 2004.

Il est donc proposé, pour lever cette incompatibilité, de mettre en œuvre une procédure de révision d'urgence du POS partiel Ouest.

Aux termes de la loi, cette procédure, issue de la loi du 13 décembre 2001 relative à la solidarité et au renouvellement urbains et définie par les articles L.123-13 et L.123-19 du code de l'urbanisme, peut être engagée lorsqu'un projet présentant un caractère d'intérêt général le nécessite. Son intérêt est de permettre un aboutissement plus rapide de la révision du POS en autorisant, à l'initiative du maire, l'examen conjoint du contenu de cette révision par les personnes publiques associées mentionnées à l'article L.123-9 du code de l'urbanisme.

Par leur importance, les projets du groupe Sanofi-Synthelabo, nécessaires à la pérennisation de son activité à Montpellier, et l'intérêt général qui s'y attache au regard du développement économique de la ville, de l'agglomération et de la région, ainsi que du marché de l'emploi sur le plan national, sont de nature à justifier une adaptation de la règle d'urbanisme par le biais de cette procédure de révision d'urgence du POS pour permettre leur réalisation dans les meilleurs délais.

Les modifications réglementaires du POS partiel Ouest qui seront engagées à cette occasion se traduiront notamment :

- par la réduction partielle de la zone inconstructible ND1 au profit d'une zone urbaine U à vocation d'activités économiques,
- par la définition d'une règle de hauteur des constructions adaptée à l'intérieur de cette zone U,
- par la suppression de deux emplacements réservés pour voirie et équipement dont la nécessité n'est plus avérée.

En application de l'article L.300-2 du code de l'urbanisme, une concertation est organisée avec le public de la manière suivante :

Une réunion publique aura lieu le mardi 13 mai 2003 à 16h30, salle Urbain V (Hôtel de Ville, niveau -2).

Le projet de révision du POS partiel Ouest sera mis à la disposition du public du 12 au 23 mai 2003 à la mairie (3^e étage) aux jours et heures d'ouverture au public. Il sera accompagné d'un cahier sur lequel chacun pourra formuler ses remarques.

* Le compte-rendu complet du conseil municipal du 28 avril sera publié dans le journal du mois prochain.

RENCONTRES AUTOUR DU MONDE

L'Association Rencontres Autour du Monde, spécialisée dans le conseil en séjours linguistiques (années scolaires et universitaires à l'étranger, écoles de langues autour du monde, formation continue, séjours au pair, accueil en France de lycéens internationaux), recherche des familles d'accueil souhaitant partager leur quotidien, leur culture, avec un jeune d'un autre pays, d'une autre culture.
Contact : ARAM, 297 A, rue de la Tour Buffel, 34 070 Montpellier.
Tél. : 04 67 58 35 11.
E-mail : aram2000@club-internet.fr



La directrice et le président dans le jardin de la crèche actuelle

Il y a 17 ans, une poignée de jeunes parents et de professionnels de la petite enfance décidait de créer une crèche parentale. Après de multiples recherches pour trouver un local adapté, l'équipe a déniché, aux Aubes, une petite maison entourée d'un jardin fleuri que le propriétaire acceptait de louer. Ouverte en 1987 avec 16 places d'accueil et 7 salariés, la crèche parentale "Les Bambins du Lez", devenue crèche associative, dispose aujourd'hui de 20 places d'accueil et fonctionne avec 12 salariés. Le propriétaire souhaitant reprendre son bien depuis plusieurs mois, les responsables de la crèche ont mis tout en œuvre pour trouver un lieu où se réinstaller, avec un impératif : rester dans le quartier des Aubes où la structure était très bien intégrée car elle avait tissé des liens étroits avec la population, les

LES AUBES

La crèche "Les Bambins du Lez" s'installe à côté de l'école Jean-Moulin

La crèche associative "Les Bambins du Lez", contrainte de quitter les locaux qu'elle occupe en qualité de locataire depuis 17 ans, va se réinstaller dans un local mis à sa disposition par la ville dans le même quartier.

commerçants, la maison de retraite, l'école maternelle... Avec une rare énergie, ils ont monté plusieurs projets successifs qui, malheureusement, au dernier moment n'ont pu aboutir. Menacés d'expulsion, ils se sont donc adressés à la Ville pour qu'elle les aide à trouver une solution.

Celle-ci a proposé de mettre à leur disposition, par bail emphytéotique de 18 ans, un local situé rue des Paradisiens, à côté de l'école Jean-Moulin. "Une vraie bouée de sauvetage" pour Mme Félix et M. Vidal, qui furent en 1987 les pionniers des "Bambins du Lez" et qui sont encore aujourd'hui respectivement directrice et président de la crèche. "Sans le soutien de la mairie, c'était la fin de l'aventure des "Bambins du Lez". Nous aurions dû fermer, privant le quartier de sa crèche, et supprimant 20 places d'accueil et douze emplois sur la ville. Cette aide providentielle arrive au moment où nous commençons à baisser les bras."

Les partenaires institutionnels, CAF et Conseil général ont donné leur accord pour financer les travaux de mise aux normes et la réhabilitation. Le permis de construire est

déposé et les travaux devraient commencer au plus tôt, la menace d'une expulsion rapide n'étant pas écartée.

Bientôt les Bambins du Lez devraient s'installer dans une crèche toute neuve, deux fois plus grande. Les plans d'aménagement, dessinés en concertation avec le personnel et les parents doivent permettre de poursuivre l'aventure commencée il y a 17 ans dans l'esprit de Maria Montessori : faire un lieu de vie communautaire où la qualité des échanges entre individus est primordiale, et où la reconnaissance de l'enfant, de ses compétences, de ses droits est un axe essentiel de la pédagogie proposée. Affaire à suivre...

Financement de l'équipement

- CAF : 106 000 € pour les travaux de mises aux normes et de réhabilitation
- Conseil général : 36 587 € pour les travaux de mises aux normes et de réhabilitation
- Ville : mise à disposition à titre gratuit, pendant 18 ans, des locaux d'une valeur locative de 6 100 € par an, soit sur 18 ans, 109 800 €

FÊTE DU PAIN 2003

La 8^e Fête du Pain se déroulera du 10 au 16 mai 2003. Durant toute une semaine, de nombreuses festivités vont se dérouler, au niveau national, permettant ainsi aux artisans boulangers de renouer avec la tradition de la Saint Honoré, saint patron de la profession, ainsi qu'avec les belles heures des métiers de l'époque médiévale.
Informations :
www.fetedupain.com

DEUX JOURNÉES POUR (RE) DÉCOUVRIR LA MÉDIATION

Les 15 et 16 mai 2003, le Réseau des Médiations Associées Méditerranée (RMA) organise les 1^{ères} Journées de la Médiation à Montpellier. Accueillie par le Conseil Général de l'Hérault, cette manifestation est dotée d'un double enjeu : faire se rencontrer et travailler ensemble des professionnels œuvrant dans les différents champs de la médiation et faire découvrir à un large public les multiples applications de la médiation.
Contact : 04 67 40 36 77

LU DANS LA PRESSE

Dotations : les grandes villes déplorent un manque à gagner

Selon l'association des maires des grandes villes, la dotation de solidarité urbaine (DSU) augmentera deux fois moins que prévu cette année. Pour huit grandes villes la dotation diminuera et pour trente-quatre autres elle augmentera.

Les villes savent désormais à quoi s'en tenir sur leur dotation de solidarité urbaine (DSU). Le ministère de l'Intérieur, via la Direction générale des collectivités locales (DGCL), vient de mettre en ligne sur Internet le montant que l'Etat alloue cette année à chaque commune éligible - de plus de 5.000 habitants - au titre de ce dispositif de la politique de la ville. (...) Au vu des premières analyses auxquelles l'Association des maires des grandes villes (AMGVF) vient de se livrer, toutes les municipalités sont cependant loin d'être gagnantes. La DSU d'Aix-en-Provence et celle de Lille devraient accusé respectivement une chute de 16,6 et 10,43 % cette année. Celles de Tourcoing et Roubaix, qui n'ont pas une réputation de "ville riche", baissent également. En fait, 8 grandes villes sont en recul, tandis que les 34 autres voient leur dotation augmenter, notamment Nancy (24,11 %) et Dijon (12,78 %), selon l'AMGVF(...).

Les Echos - mercredi 26 mars 2003

La dotation de solidarité urbaine des grandes villes

En millions d'euros	2003	(En %)	En millions d'euros	2003	(En %)
Les plus grosses évolutions			Les plus faibles évolutions		
Nancy	1,15	24,11	Montreuil	1,29	0,64
Mulhouse	3,64	16,48	Tours	3,71	0,24
Reims	6,23	13,52	Strasbourg	4,37	-0,21
Dijon	1,91	12,78	Nantes	4,92	-0,65
Dunkerque	0,99	11,80	Metz	2,77	-0,82
Poitiers	2,74	9,38	Roubaix	5,85	-0,84
Le Mans	2,31	8,66	Tourcoing	4,44	-0,91
Orléans	2,16	8,36	Montpellier	6,52	-5,91
Villeurbanne	2,36	7,96	Lille	5,27	-10,43
Clermont-Ferrand	1,71	7,86	Aix-en-Provence	1,08	-16,60

Un Centre Culturel Lao (bouddhiste) à Montpellier

La première pierre du futur Centre Culturel Lao de Montpellier a été posée le 1^{er} mars dernier à Bagatelle, dans le quartier Croix d'Argent.

Arrivées en France en 1975 à la suite à l'instauration au Laos de la République démocratique populaire, une centaine de familles se sont établies à Montpellier. Rapidement, une première structure associative a été instaurée pour rassembler les membres de cette communauté, structure devenue en 1992 l'Association Lao du Languedoc-Roussillon. C'est ainsi qu'est née, l'association ne possédant pas de lieu susceptible d'accueillir ses activités, l'idée de construire un Centre Culturel Lao et un "vat" (temple). Au Laos, un vat est non seulement un lieu de culte mais aussi un lieu d'accueil. Par son implantation privilégiée, le vat se présente comme le cœur du village et en représente en quelque sorte l'esprit, étant avant tout un monastère, mais aussi une école, un lieu de promenade et un lieu d'accueil des voyageurs et des plus démunis.

C'est le 1^{er} mars dernier qu'a été posée la première pierre du Centre Culturel Lao de Montpellier, dans le quartier Croix d'Argent, sur un terrain situé en bordure de la rue Rouget de Lisle, entre le parc de Bagatelle et la résidence Simone-Gillet-Demangel. Le projet, soutenu par la Ville de Montpellier (financement : Ville de Montpellier, 138 120€ / Ademe : 14 790 € / Dons à l'association : 636 670 €), consiste en la construction de plusieurs bâtiments dont les principaux sont le "vihana", temple protégé par un porche couvert, le "kouti", logement du bonze et le "sala", salle polyvalente. Le projet bénéficie du label HQE-Qualité environnementale, ses initiateurs et ses concepteurs ayant choisi d'apporter le plus grand soin à la qualité de l'architecture, à celle des matériaux, ainsi qu'à l'intégration des bâtiments dans leur environnement.

3 questions à Bounhéng Saignavongsa Président de l'Association Lao du Languedoc-Roussillon

Quelles sont les activités de l'Association Lao du Languedoc-Roussillon ?

Les activités de l'Association Lao du Languedoc-Roussillon sont d'ordre culturel, artistique, social et cultuel. L'association, qui



Perspective aérienne

Le projet expliqué par ses architectes*

"La qualité de l'architecture se traduit selon nous par une authenticité de la relation entre l'être et son espace environnant. Le naturel du matériau, la douceur de sa forme, son intégration dans le milieu, à une échelle humaine, favorisent cette authenticité. C'est pourquoi, à chaque fois que le projet nous l'autorise, notre travail s'oriente vers une architecture "naturelle", utilisant d'une façon moderne des produits et procédés sains et des techniques exploitant les énergies renouvelables. Cette approche est aussi celle d'une architecture de la santé. Nous cherchons à respecter le lien vivant entre l'architecture et son milieu en approfondissant la qualité naturelle des quatre éléments de l'architecture.

Le feu
En architecture, il est ensoleillement, lumière naturelle et chaleur : l'exploiter en hiver, s'en protéger l'été, réguler la température par l'inertie thermique des parois, gérer le rayonnement des vitrages selon la saison.

L'air

- ventiler naturellement pour un confort d'été
- respiration des parois pour une bonne hygrométrie
- la terre (et ses dérivés) : pierre, métal et bois
- la qualité minérale d'un enduit, d'une paroi, d'un sol...
- la chaleur du bois à la vue et au toucher...
- le domaine écologique de leur utilisation et de leur réintégration

L'eau

- élément ludique et apaisant...
- climatiser le lieu par des systèmes simples et peu onéreux...

Au delà de ces éléments, chaque projet présente ses caractères spécifiques. Nous laborons ainsi comme une occasion de donner naissance, en collaboration avec le maître d'ouvrage et les futurs utilisateurs, à un édifice unique, nouveau et durable, qui prendra vie à travers la façon dont les gens l'utiliseront, l'apprécieront et se l'approprieront."

* L'équipe de maîtrise d'œuvre est pilotée par les architectes Jean-Christophe Marchal et Christian Laune.

compte aujourd'hui 327 adhérents, comprend notamment un orchestre traditionnel de 12 musiciens et un ballet classique de 16 danseuses qui se produisent à différentes occasions au cours de l'année. Le but de l'association est de favoriser l'intégration des Laotiens tout en préservant certaines racines comme, justement, la musique ou la danse.

Que représente pour vous la construction du Centre Culturel Lao de Montpellier ?

Nous sommes à la fois très fiers de pouvoir réaliser ce projet ambitieux à Montpellier et très touchés par le soutien précieux apporté par la Ville de Montpellier et par les Montpellierains. A ma connaissance, c'est la première fois en Europe qu'une telle opération de construction est réalisée, consistant non pas en l'adaptation de locaux existants mais en l'édification d'une vraie pagode au moyen des techniques et des matériaux traditionnels, comme on pourrait le faire au Laos.

Que trouvera-t-on, à terme, dans le Centre Culturel Lao de Montpellier ?

Au Laos, une pagode, c'est un peu comme une Maison pour tous ici. C'est un lieu de vie et de rencontre. C'est aussi un lieu de culte. Le Centre Culturel Lao de Montpellier sera à cette image, culturel et cultuel. A terme, nous envisageons d'y créer une bibliothèque qui permettrait aux étudiants et aux chercheurs de venir consulter les ouvrages sur le Laos, sur l'Asie ou le bouddhisme. Notre volonté est de favoriser les rencontres entre la communauté Laotienne et toutes les autres composantes de la population.

Le Laos

Autrefois appelé "Royaume du million d'éléphants", le Laos est un petit pays peu peuplé, encore préservé et pétri d'une longue tradition.

Historique

C'est en 1553 qu'est créé le royaume de Lane Xang par Fa Ngum qui instaure le bouddhisme. Après s'être divisé à la suite de nombreuses guerres avec ses voisins et de luttes internes, le royaume est de nouveau unifié sous le protectorat français qui durera de 1893 à 1954. Depuis 1975, le Laos est une république démocratique populaire. Plus de 300 000 personnes ont quitté le pays et se sont réfugiées principalement aux Etats Unis, en Australie et en France.

La société

D'une population de 5 millions d'habitants, la population du Laos se divise en trois principaux groupes ethniques : les Thai Lao Loum (Lao des plaines, majoritaires), les Lao Theung (Lao des plateaux) et enfin les Lao Soung (montagnards, composés principalement des Hmongs). Ces trois grands groupes se subdivisent en de très nombreuses minorités ethniques.

Religions et philosophie

Les religions et croyances tiennent une place très importante au Laos. Les Laotiens sont majoritairement bouddhistes du "Petit véhicule" mais on trouve également des chamanistes ou des animistes. Ils ont en commun de nombreux rituels.



La première pierre du Centre Culturel Lao de Montpellier a été posée le 1^{er} mars en présence notamment de Bounhéng Saignavongsa, président de l'association Lao du Languedoc-Roussillon et de son Altesse Royale le prince Sauryavong Savang, dernier fils de l'ancien roi du Laos.

Calendrier des manifestations sportives

- **4 mai :**
Handball (Finale Coupe d'Europe Ligue des Champions) - MHB / Pampelune (Espagne).
- **Triathlon** (14^e triathlon de Montpellier), 10h, avenue du Pirée.
- **8 mai :**
Capoiera (stage de l'AS Senzala), 13h à Gymnase Olympique.
- **Volleyball** (14^e tournoi annuel de l'ASPTT Volley), 9h, complexe ASPTT.
- **Football** (Tournoi féminin du R.C. Lemasson), 9h, stade Giambrone.
- **8 mai au 11 mai :**
Tournoi inter chimie (organisé par ENS Chimie) à Grammont et au stade Philippiéres
- **10 et 11 mai :**
Arts martiaux (stage de Ninjutsu et de Budô par Bujinkan Hérault), 10h, Gymnase Jean-Bouin).
- **11 mai :**
Course à pied (Les foulées du Millénaire), 9h30, quartier du Millénaire.
- **12 mai :**
Handball (championnat de France 1^{re} division), MHB /Créteil, 20h30, palais des sports René-Bougnol.
- **17 mai :**
Pêche au coup (Championnat de France de pêche, organisé par le comité départemental), 14h, Lez (remise des prix à Olympie à 19h30).
- **Karaté** (Coupe de France de Kata de karaté, organisée par la FFKAMA), 9h, Palais des sports René-Bougnol.
- **Skateboard** (Compétition), 10h, skatepark de la Paillade.
- **18 mai :**
Roller (Rollers Alzheimer), circuit ville.
- **21 mai :**
Handball (Championnat de France 1^{re} division), MHB /Evry, Palais des sports René-Bougnol.
- **24 mai :**
Football (Championnat de France 1^{re} division),MHSC /Lyon, 20h, Mosson honneur.
- **Arts martiaux** (Gala annuel de Montpellier Arts martiaux, 2650 avenue de Maurin).
- **Handball** (1/2 finale Coupe de France).
- **29 mai :**
Football (Tournoi seniors des Arceaux), 9h, cité Astruc.
- **Volleyball** (Tournoi sur herbe, organisé par CA Volley), 9h, stade Claude-Béal honneur.
- **Football** (Tournoi de football de l'Agglomération), 9h, Mosson.
- **29 mai au 1^{er} juin :**
Equitation (Jumping de Montpellier), 9h, centre équestre Montpellier Grammont.
- **31 mai au 1^{er} juin :**
Football (Tournoi Nouvelle vague des Cévennes), A. Delylle.
- **31 mai :**
Football (Tournoi stade Lunaret), stade Père Prévost.
- **Rugby** (1/2 finale du Top 16), 15h, Mosson.
- **1^{er} juin :**
Course à pied (Les foulées pailladines), 10h, quartier Mosson.

HOCKEY SUR GLACE

L'équipe de Montpellier monte en 2^e division. Du spectacle en perspective à Végapolis

Sur toute la saison passée, ils n'ont qu'une seule défaite à leur actif. Et encore elle était due à une "épidémie" de grippe. L'équipe des 18 hockeyeurs, baptisée les Mustangs, grisée par la victoire et montée en 2^e division, est maintenant lancée et prête à relever les défis de la saison prochaine. Et sur ce point Alain Depres, président du Montpellier Agglo hockey club est tout autant déterminé : "Notre objectif est d'accéder au haut niveau à moyen terme".

GALVANISÉS PAR LE SUCCÈS

Montpellier 34 - Aubagne 0 ; Albertville 0 - Montpellier 23 ; Montpellier 12 - Morzine 1... C'est par des scores comme ceux là, à domicile comme à l'extérieur, que les Mustangs se sont imposés cette année. Et la finale du 6 avril dernier, entre les trois autres meilleures équipes de nationale 3 : Meudon, Amiens et Brest, a permis à Montpellier de prouver qu'elle pouvait elle aussi viser les Play-off de D2. Depuis la mécanique est lancée. Dès le mois de juin, les joueurs vont reprendre l'entraînement physique et retrouveront la glace à partir du 15 août. Dans le championnat de D2 qui débutera en septembre, Montpellier affrontera notamment dans la poule sud, Toulouse, Bordeaux et Toulon : des ténors dans leur catégorie...

UNE LOCO POUR LES JEUNES

Mais le Montpellier Agglo Hockey club, c'est aussi 260 licenciés et notamment des enfants et adolescents de 5 à 17 ans, répartis dans les catégories écoles, moustiques, poussins, benjamins, minimes et cadets. Un nombre de hockeyeurs en augmentation, depuis la création du nouveau club en août 2002 et surtout avec Végapolis, qui contrairement à l'ancienne patinoire, permet maintenant d'organiser des compé-



Mustangs gagnants

tions. Pour Alexandre Poccatto, entraîneur, cette accession en 2^e division est "une belle loco qui va donner envie aux jeunes". Des jeunes déjà passionnés - très performants eux aussi cette année toutes catégories confondues - et qui sont très assidus aux entraînements. A l'image de Jocelyn de l'équipe des benjamins, très enthousiaste qui vient comme un autre de ses copains, spécialement de Nîmes tous les mercredis et samedis, pour avoir le plaisir de jouer - et surtout, comme tous les enfants sont unanimes à le dire, "pour marquer !".

DES RENCONTRES SPECTACULAIRES

Cette année, le succès aidant et malgré une équipe encore en devenir, les spectateurs sont venus fidèlement aux rendez-vous. Le hockey sur glace est une discipline mal connue du grand public. Pourtant, les ren-

contres sont particulièrement spectaculaires. Et pour cela pas besoin de connaître impérativement les règles du jeu. Le plaisir est garanti. Invincibles les Mustangs de Végapolis ? En tous cas, gonflés à bloc. "Jusqu'à présent, c'était les clubs des Alpes qui avaient le monopole du hockey, poursuit Alexandre Poccatto. Maintenant, avec Montpellier en D2 et Avignon et Nice en D1, le hockey "du sud" est bien placé. Et à ce stade de la compétition, le niveau est très relevé. La saison prochaine promet d'être passionnante. De quoi conquérir un nouveau public. "Nous ferons tout pour conserver notre domination", poursuit Alain Depres. Rendez-vous donc dès la rentrée. Spectacle garanti.

Montpellier Agglo Hockey Club :
patinoire Végapolis, 1 place de France,
tél. : 04 67 42 34 32

RUGBY

Montpellier accueille une demi finale de championnat de France de Rugby

Après Toulouse en 2002, Montpellier va accueillir une demi-finale du Top 16, le 31 mai prochain à 15h15, au stade de la Mosson. Pour permettre à tous - petits et grands - de participer à cette fête du rugby de haut niveau, des animations vont être organisées par la Ville autour de cet événement en partenariat avec l'Office départemental des sports de l'Hérault et le MRC (Montpellier Rugby club).

- **un rugby park**, sera installé sur l'esplanade du 28 au 30 mai de 10h30 à 18h30. Ces structures gonflables et différents ateliers encadrés par des animateurs diplômés permettront aux enfants de la ville et également des écoles de découvrir les joies du ballon ovale.

- **une mini-coupe du monde des quartiers**, la 4^e du nom, va rassembler le 21 mai au stade Sabathé, plus de 300 enfants dans les catégories des - de 9 ans et des - de 11 ans. Les matches de finale de ce tournoi des enfants débiteront dans la matinée du

31 mai sur la pelouse du terrain d'honneur du stade de la Mosson et se termineront au lever de rideau de la demi-finale des pro. Les vainqueurs de cette journée joueront en effet en ouverture du match du Top 16, auquel tous les enfants et accompagnateurs qui ont participé au tournoi seront invités à assister.

Renseignements et billetterie au MRC :
0820 05 2003



Toute l'année, les enfants s'initient aux plaisirs du ballon ovale avec le MRC.

Coupe du monde de rugby 2007

La coupe de monde de rugby 2007 sera organisée en France et Montpellier accueillera au stade de la Mosson, entre 3 et 5 matches de rugby à XV, du 7 septembre au 20 octobre.

Jumping de Montpellier

Ce concours national de sauts d'obstacles qui est organisé par le Centre équestre de Montpellier aura lieu à Grammont du 29 mai au 1^{er} juin.

Marathon

Le Montpellier Hérault Marathon aura lieu le 18 mai. Il est organisé par l'Entente des clubs d'athlétisme de Montpellier et les étudiants de l'école internationale du groupe Sup. de Co de Montpellier. Le parcours de 42,195 km passe par Laverune, Saussan, Fabrègue, Coumousec, Courmonterrat, Pignan, St Georges d'Orques et St Jean de Védas et forme une boucle dont le point de départ et l'arrivée se situent à Montpellier, à l'école d'application de l'infanterie. L'épreuve est accessible aux sportifs handisports ainsi qu'aux accompagnateurs vélos.

FACULTÉ DE PHARMACIE

Un musée quasi unique en Europe

A travers une dizaine de milliers d'objets, ce musée retrace neuf siècles de l'épopée des apothicaires montpelliérains.

Fondé en 1972 par Albert Ciurana, pharmacien montpelliérain, le musée de la pharmacie qui porte son nom a été aménagé dans l'ancienne bibliothèque de la faculté de pharmacie, une salle de 210 m², surmontée d'une mezzanine. Il en a fait un véritable conservatoire de la profession, depuis ses origines au XII^e siècle jusqu'à nos jours.

UN MUSÉE BAPTISÉ ALBERT-CIURANA

Albert Ciurana était collectionneur et réunissait depuis de nombreuses années des objets et documents ayant trait à son métier de pharmacien. Au fil des ans, il a su communiquer sa passion et d'autres collections particulières - et nombre d'objets pharmaceutiques - sont venus enrichir le musée dont il fut conservateur pendant 9 ans. Depuis le musée n'a fait que prospérer et s'agrandir. Et même après sa mort en 1981, l'impulsion donnée par Albert Ciurana a perduré. La richesse actuelle du musée illustre parfaitement les diverses facettes et la polyvalence du métier. "Un métier à cheval entre la médecine et les sciences appliquées", explique Colette Charlot, actuelle conservatrice du musée. La pharmacie touche en effet plusieurs domaines : la santé, les sciences expérimentales, les sciences naturelles et la législation, mais également l'hygiène et la diététique.

DES OFFICINES ANCIENNES RECONSTITUÉES

Aujourd'hui, ce qui fait le charme original du musée montpelliérain et qui attire tout particulièrement les visiteurs du monde entier, c'est avant tout ses trois officines à l'ancienne reconstituées qui révèlent les pratiques pharmaceutiques des siècles derniers. La plus ancienne date de la fin du XIX^e siècle. Elle jouxte la paillasse provenant de l'ancien collège royal de médecine, sur laquelle Antoine-Jérôme Balard, ce chimiste montpelliérain génial qui découvrit le brome en 1826 - et qui eut pour élèves Pasteur et Berthelot - aurait travaillé. La pharmacie de style "Art Déco" de 1925 est elle aussi extraordinaire. Elle fut offerte par le pharmacien Luigi du Plan Cabanes. Elle a conservé tout son mobilier : son comptoir avec meuble à ordonnancier, ses lampes en bronze et ses miroirs qui dissimulaient l'armoire à poisons et à stupéfiants. La 3^e officine est de style Empire. Elle a fonctionné de 1820 à 1973. C'est un don d'un pharmacien gardois de Bessèges. Toutes ces



officines en bois ancien avec leur multitude de tiroirs présentent sur leurs étagères des vases, objets et bocaux étiquetés de l'époque, dont certains contiennent encore des produits et plantes d'autrefois.

VENTOUSES, CAGES À SANGSUES...

Respectant la chronologie, la genèse du métier est brossée aux travers des différentes vitrines. Elles mettent en scène toutes sortes d'objets utilisés autrefois et même aujourd'hui encore. On y trouve le petit matériel de pharmacie avec les cages à sangsues, les seringues, les ventouses, ainsi que les filtres, les creusets, les canules et des appareils de laboratoire qui illustrent les sciences pharmaceutiques et médicales, avec les appareils à faire les cachets, les sirops, les moules à ovules, les fours à moules... Sont également exposés, des balances de précision, des microscopes, des polarimètres spectromètres et autres galvanomètres, ainsi par exemple, que tout ce qui touche à l'optique, l'acoustique ou à la distillation. Mais l'accent est également mis sur les épices médiévales qui furent alors une des richesses du commerce montpelliérain au Moyen-âge et aussi une des sources de sa renommée. Elles permettent de mettre en valeur les céramiques pharmaceutiques issues des fours des potiers de la ville. Les archives de l'écoles, ouvrages et manuscrits anciens sont aussi en nombre. Véritables trésors de l'exposition : un fragment d'une des quatre bulles de la fondation de l'université par le pape Nicolas IV en 1289 et la 1^{re} pharmacopée - ancêtre du codex français - qui en 1574 fut imposée à tous les maîtres apothicaires de la ville afin d'uniformiser leurs préparations.

PANACÉE ET REMÈDE DE CHEVAL

Des médicaments spécifiques : l'eau vulnéraire des Capucins de Montpellier, l'eau de la reine de Hongrie, la Thériaque, ce remède confectionné notamment avec de la vipère écrasée et de l'opium, sont présentés sous forme de réclames ou de formules. Mais on trouve aussi de vieux médicaments

comme le vermifuge Lune, la Marie Rose, les mouches de Milan, les pastilles du roi soleil ou le vin de quinquina. A côté des grands noms de l'histoire de la pharmacie Montpelliéraine, deux familles de pharmaciens sont honorées : les Planchon, notamment avec Jules Emile qui sauva la viticulture de l'anéantissement et les Figuier qui donnèrent plusieurs formules de médicaments comme le bouillon de colimaçons, utilisé contre les quintes de toux, que nous connaissons mieux sous la forme du sirop Hélicidine. Quant à la découverte du brome par Antoine-Jérôme Balard, peu ont conscience de l'avancée et du bien-être que sa découverte a permis pour l'humanité : l'utilisation du bromure de potassium dans la pharmacopée française fut en effet le relais indispensable, avant la découverte des calmants plus efficaces pour soigner l'épilepsie. L'introduction du bromure d'argent, quant à lui, permit l'avancée de la photographie et de l'image. C'est d'ailleurs pour cette raison que les appareils et accessoires photographiques furent pendant longtemps vendus en pharmacie.

Le musée de la pharmacie

Accès par la faculté de pharmacie, 15 avenue Charles-Flahault. Visite les mardis et vendredis de 10h à 12h et sur réservation pour les groupes. Entrée libre. Tél. : 04 67 54 80 62.

Du pileur d'épices au pharmacien

Au Moyen-Âge, les pharmaciens étaient appelés épiciers apothicaires en référence à l'étonnante boutique dans laquelle ils vendaient les épices et aromates avec lesquels ils fabriquaient les remèdes : la myrrhe, le poivre, le safran, la fève de calabar, le sassafras, le gingembre blanc, le camphre, la cannelle, l'encens... Au XIII^e siècle, leur métier commença à être reconnu et à être distingué de celui de médecin et de marchand d'épices. Mais ce n'est qu'à partir du XVI^e siècle que la profession va se transformer et que les premiers cours seront dispensés à la faculté de médecine. Au XVIII^e siècle, parallèlement à la naissance de la science pharmaceutique moderne - essentiellement chimique -, la pharmacie est rationalisée et strictement codifiée.

UN DÉBAT DE LA MAIF SUR LA SÉCURITÉ DES SORTIES NATURE

La nature, l'environnement, les loisirs de plein air ou les sports de l'extrême sont de plus en plus recherchés par une population à majorité citadine. Parallèlement, les sorties nature connaissent un fort développement. La MAIF, consciente de la demande et de la valeur pédagogique des sorties sur le terrain mais aussi de son rôle de "préventionniste" organise à l'attention de ses sociétaires un débat sur ce thème, le 6 mai, à 18h, au domaine de la Pompiègnane. Informations : 04 67 07 13 00.

CONCERT DE L'ORCHESTRE DES RÉGIONS EUROPÉENNES

Dans le cadre du 40^e anniversaire du Traité de coopération franco-allemande, l'orchestre des régions européennes, sous la direction de Konrad von Abel, donnera un concert à la salle Molière de l'Opéra-Comédie, le samedi 10 mai à 20h30. Au programme : J.P. Rameau, W.A. Mozart, N. Bacri, L. van Beethoven, E. Gieg et E. Toldra. Ce concert est gratuit. Il est organisé par la Ville de Montpellier et le centre culturel franco-allemand de la Maison de Heidelberg, en coopération avec le consulat général d'Allemagne à Marseille. Les invitations sont à retirer au secrétariat de la Maison de Heidelberg, 4 rue des Trésoriers de la Bourse. Tél. : 04 67 60 48 11.

WEEK-END DE SOLIDARITÉ D'EMMAÛS FRANCE

Samedi 14 et dimanche 15 mai, Emmaüs se mobilise partout en France pour un week-end de solidarité internationale. L'objectif est de rassembler les moyens d'améliorer la santé, l'éducation et d'une façon générale de créer les conditions d'une vie digne et autonome pour des populations en difficulté dans plus de 40 pays du monde. L'an passé, 450 000 € ont été recueillis en France pendant ce week-end de solidarité. Ils ont permis de financer quelque 25 projets en Afrique, Asie et Amérique du sud. Des ventes spéciales vont ainsi être organisées dans les communautés de compagnons en France. Renseignements : www.emmaüs-france.org.



agenda

Théâtre du Hangar

Home

homme, ou cinq personnages en quête d'humanité, malgré l'enfermement. Cinq hommes et femmes posés là, sur cette terre de géant. Et la lumière est si blanche...

De David Storey, par le Théâtre de l'Arc. Adaptation française : Marguerite Durac.

Mise en scène : Lionel Parlier.

Assistante : Marjorie Lafont.

Scénographie, lumières : Lionel Parlier, Thierry Varette.

Avec Fatima Aboub, Guy Delamarque, Fred Espar, Hervé Gaboreux et Marjorie Doucas.

Du 6 au 18 mai au Théâtre du Hangar, 3, rue Nozeran, 34000 Montpellier. Tél. : 04 67 41 32 71.



Les Rencontres Photographiques de Boutonet

Prenant 9 jours, du 10 au 18 mai, la troisième édition des Boutonnet, Rencontres photographiques de Boutonet organisées par l'Association Gram d'Image, va permettre à tout un chacun d'effectuer un circuit photographique insolite et gratuit à la découverte du quartier Boutonnet. Une lavette, une maison de retraite, un bar, un théâtre, un commerce, une maison d'enfants... En tout, plus d'une quarantaine d'espaces pour accueillir la quarantaine de photographes sélectionnés par le jury pour cette édition 2003. A noter aussi, le 17 mai, une table ronde (lieu à déterminer et programme indiqué sous réserves de modifications) qui traitera de "la photographie" de la "photo aérienne par ciel ouvert" et des "procédés anciens photographiques".

Du 10 au 18 mai dans le quartier Boutonnet. Vendredi 10 mai à 11h. Association Gram d'Image, 70, rue du Fainbourg Boutonnet. Email : gramimage@orange.fr.

Euterp Opéra National et Orchestre National de Montpellier

Stefano di Battista Quartet

Stefano di Battista fait partie de ces voix transalpines qui ont débouqué récemment dans l'Hexagone pour faire entendre une musique fort intéressante, si différente, mais cependant tellement ancrée dans l'esprit du jazz universel. Et Stefano di Battista va vite. C'est l'une de ses principales qualités. En quelques années, il a su imposer la fugacité et la virtuosité de son jeu, au point d'être considéré aujourd'hui comme l'un des valeurs les plus sûres du jazz.

Stefano di Battista : saxophone / Eric Legrain : piano / Rossio Bonaccorso : contrebasse / André Coccarelli : batterie.

Le 18 mai à 21h, salle Pasteur, le Corum. Réservations : 04 67 616 616 / 04 67 60 19 99

Spectacles lyriques

Perella, l'homme de fumée

après Roméo et Juliette, Medeamatris et To be sung, le nouveau opéra de Pascal Dusapin est adapté d'un auteur italien qui fut dans sa jeunesse proche du mouvement futuriste.

"Perella, explore le composant, est un homme de fumée. Il porte des bottes rouges. Il a 33 ans. Un jour, Perella arrive près d'une cité qui l'accueille avec joie. Lorsqu'un lui demande de se présenter, il dit : "Je suis léger". Il est si étrange qu'on lui confie la tâche suprême de régler le Code. Et puis, un accusé de meurtre. Alors, Perella s'enfuit et mourra au ciel".

Opéra en dix chapitres. Livret de Pascal Dusapin d'après l'œuvre d'Adalberto Zaccaria.

"Il Coudice di Perella", Direction musicale : Howard Griffiths / Direction des chœurs : Noëlle Geny / Mise en scène : Peter Muskatlich / Décors : Etsch Wander / Costumes : Andrea Schmitt-Futterer.

Du 15 au 18 mai à l'Opéra Beltoz

Le Hand Art, Un élan d'art

L'association El hand Art organise les 16, 17 et 18 mai 2003 au Corum, dans le cadre de l'année européenne des personnes handicapées et avec le soutien de la Ville de Montpellier, une manifestation artistique réunissant des artistes handicapés et non handicapés. Sur plus de 500 m² de surfaces d'exposition, l'espace Antigone accueillera les œuvres de ces artistes ainsi que des dessins d'écoliers et de collègues de Montpellier. Une conférence sur le thème "Art, architecture et accessibilité" à laquelle participeront notamment les architectes Emmanuel Nebout et Antoine Garcia-Duc sur le thème de l'Art et des personnes handicapées (à préciser), Association El hand Art : 04 67 22 30 26.

Nonagénaire

L'association About pour Tous organise en collaboration avec l'Association l'Oreille en partie une soirée dédiée à Claude Nougare qui se déroulera le 24 mai à 20h30 au siège d'About pour Tous, 5, rue Roux à Montpellier (Clémenceau-Chérial). Un véritable hommage avec des grandes copines, ses grandes après-midis de shopping, ses grandes sorties en discothèque, ses grandes aventures d'un soir et ses grandes déjeuners... Avec Cathy Franconi et Alex Grae (mise en scène : Jordi Châleau), au théâtre Gérard Philipe (r, rue Péguy à Montpellier), du 14 au 17 mai. Réservations : 04 67 68 71 96.

Pourquoi pas ?

Lit, la tentative, compatible, avec ses petites marines, ses petites princesses, son petit poisson rouge "Octave" et ses petites bottes complètes préparées par sa petite maman chérie... Elle, la vénéral, indépendante, avec ses grandes copines, ses grandes après-midis de shopping, ses grandes sorties en discothèque, ses grandes aventures d'un soir et ses grandes déjeuners... Avec Cathy Franconi et Alex Grae (mise en scène : Jordi Châleau), au théâtre Gérard Philipe (r, rue Péguy à Montpellier), du 14 au 17 mai. Réservations : 04 67 68 71 96.

Orchestre National de Montpellier hors les murs

L'Orchestre National de Montpellier vient d'effectuer une série de concerts hors les murs, dans différentes villes de la région : Alès, Agde, Bédarieux et Agropolis sur Mer au mois de mars, Sète et Gruissan au mois d'avril.

Le Zanitsi Sud

Kati Argynidis et l'Orchestre des Mariages et des Entertements (7 mai, 23h) / Festival National d'Accordeon : 11 mai, 19h et 20h30 / Anthony Kwanagh - Maxime - Bruno Salomone (avec la participation des Wachs) : 29 mai, 20h30 / Georgian Legend : 23 mai, 20h30 / Cheb Mami (+ plateau oriental) : 24 mai, 19h30 / Night of the Proms : "La musique classique rencontre le pop music" : 26 mai, 20h30 / Festival Sorcier : 3 juin, 20h30 / Festival : 6 juin, 20h30. Réservations : tous les points de vente habituels.

Bistrot des Ethnologues

Kati Argynidis, chargée de recherche à l'IRD, sera le 13 mai l'invitée d'un bistrot des Ethnologues consacré au thème : "La religion à La Havane : Santeria, palo, spiritisme, catholicisme et esmérisme à Cuba aujourd'hui".

Le 13 mai à 20h30 au Sax'Alphons, 24, rue Ernest Michel, Informations : 04 67 02 79 82 accueil@ethnobistro.com / www.ethnobistro.com

Jazz à Lakhani

Le Collectif Continuum organise le 28 mai (21h) au Théâtre Lakhani un concert avec Joel Alouché (batterie, percussions), Frédéric Monso (basse), Serge Lascroville (gitariste) et en invité Laurent Blumenthal (saxophone). Réservations : réseau France Billets, Théâtre Lakhani, 17, rue Ferdinand Fabre.

Marc Aurelle

Peintures récentes

Professeur de peinture à l'Ecole Supérieure des Beau-Arts d'Als en Provence, Marc Aurelle vit et travaille à Ballargues.

L'exposition présentée au Carré Sainte Anne du 7 mai au 15 juin est composée d'œuvres réalisées de cet artiste qui est de sa peinture qui "s'écrit tout d'abord dans un relief d'envahissement de la surface à prendre puis par le biais des couleurs, les touches laissent apparaître les diverses couches constituant le corps de la peinture. Les effets optiques que provoquent ces groupements de lumières sont l'humus de la toile, et parfois éléments de construction".

"Il y a toujours des yeux qui vous cherchent dans la peinture de Marc Aurelle. Il arrive que des injonctions se glissent. Ça fait du bruit. On est découvert, il faut venir de distance. C'est d'autant plus complexe que souvent tout s'échappe ou fuit de l'échappée. Rien, jamais, n'est capturé, encoché. On est bien des lignes. Ce qui s'éparpille dans les trouves dilate le temps pour mieux le fragmenter, perturber les coordonnées. Il n'y a pourtant ni stratégie ni staging. Mais une hospitalité d'où le confort est exclu. Un jeu où la toile, son auteur, le spectateur s'opposent l'un l'autre, mettent à l'épreuve leur désir d'élucidation et de cohérence."

Du 7 mai au 15 juin 2003 au Carré Sainte Anne, 2, rue Philippe, Montpellier. Ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 13h à 18h.



Anatomie d'un clown

Clowns en chertier est une programmation de la Compagnie Marquise B. - Philippe Gaud, une scène ouverte au travail progressif, un manifeste pour une promotion de la leur leur création.

Pour inaugurer le programme qui s'ouvrira à plusieurs artistes la saison prochaine, "Anatomie d'un clown", un an et 40 représentations après, en constante interaction avec un chantier en constante évolution, en construction, le public d'art parvient à se faire un espace artistique.

Les clown débattent toujours leurs œuvres ensemble, ils se font des représentations, en constante interaction avec le public. Reprendre le temps de créer, de prendre du recul... Voilà une démarche à contre-courant des productions de spectacles actuels. L'engagement soudain pour le cirque avait peut-être débouqué le clown de son rythme singulier pourtant indispensable à toute recherche burlesque. Aujourd'hui s'y revient.

Philippe Gaud est ce clown qui regarde sa vie avec les mots de Marion Aubert, Daniel Harms, les chroniqueurs de l'actu continue billes avec Marquise B.

Les 6, 13, 20, 21, 22, 23 et 24 mai à 20h45, salle Urbain Le 6 rue Saint-Hésus, Montpellier (quartier Beau-Arts/Boutonnet, angle rue Lakhani). Réservation conseillée : 04 67 63 96 37.



Théâtre des Treize Vents

Les règles du Savoir-Vivre dans la Société Moderne

Corrompu naïve ? Mais une fois, comment se tenir en société ? Comment nourrir nos juies et nos peines, et tout bien pesé, comment mourir finalement puisqu'il faut bien mourir, c'est plus évident. Dans son petit traité, Jean-Luc Lagarone nous offre mille solutions de vie. Chaque problème a sa résolution, des règles sont établies, toutes à disposition, il est bon de les entendre, sûr, elles nous guideront...

De Jean-Luc Lagarone. Coproduction compagnie Tere pas la Nappe, compagnie In Situ. Mise en scène : Richard Missu. Assistante : Marion Guermès. Musique : Albert Tou. Avec Marc-Aurélien, Capucine Ducalette, Frédérique Dufour et Albert Tou.

Du 27 mai au 3 juin au théâtre de Grammont. Locations : 04 67 60 05 45

La Chine au cœur de la 18^e édition de la Comédie du Livre

après l'Égypte et la Grèce, la Comédie du Livre 2003 accueille la Chine comme pays invité d'honneur, durant les trois jours de la manifestation, les 23, 24 et 25 mai 2003. La Chine sera ainsi au cœur des rencontres, permettant de découvrir ou de redécouvrir des auteurs chinois.

La poésie chinoise sera aussi privilégiée, ainsi que l'actualité qui fera l'objet de plusieurs débats.

A découvrir également tout au long de cette 18^e Comédie du Livre, une Maison du Lire qui proposera des titres venus de Chine ainsi que des cafés littéraires, un stand multimédia animé par l'association "Passage en Rouvres" pour découvrir et consulter de nombreuses revues littéraires en ligne (saite Rabatelain, une exposition des illustrations originales de Ma Vie à Pékin au fil des mois de "Illustration chinoise He Zhihong (Sausampa Polymères), une conférence intitulée Voyages au bout de l'Océan, proposée par "Le musée vivant du roman d'aventure" (stand de la Médiaothèque Centrale d'Agropolis, relation Emilie Zola), une exposition de photographies de Philippe Joly intitulée Chinois du Yunnan (Médiaothèque Emilie Zola), des vidéos littéraires de la ville avec l'Office du Tourisme...

Les 23, 24 et 25 mai.



Semaine Culturelle Kabyle

L'association Art et Culture Berbères de Kabylie organise du 28 au 30 mai une Semaine Culturelle Kabyle qui se déroulera à la Maison des Relations Internationales ainsi qu'à la Maison pour tous Paul Emile Victor. A voir notamment, de magnifiques lignes, des peintures, des céramiques, des cuivres, des tapis, des photographies et des tenues traditionnelles des régions de Kabylie.

Renseignements : 04 67 10 04 76 / 04 67 45 33 50 / 06 67 49 88 44.

Découvrez la nouvelle fontaine de la place de Thessalie à Antigone

Au centre de cette fontaine à vasque étagée, située place de Thessalie, les trois éphèbes qui étaient auparavant installés sur la Comédie soutiennent une vasque centrale réalisée dans un même bronze et patinée à l'identique. Le bassin circulaire de 16 mètres de diamètre est bordé par une margelle de calcaire dur et le fond du bassin est réalisé en béton teinté de couleur sombre afin d'accentuer l'effet de profondeur de la lame d'eau. Trois jets bouillonnants et 24 jets paraboliques la mettront en valeur la nuit.



Mise en service courant mai 2003.
Coût total des travaux : 650 000 €
Réalisation ATF, entreprise mandataire –
J.M. Bourry, plasticien.